

Les Marais et les Dunes

de

la Plaine de Martigny

Esquisse historique et botanico-zoologique

par

Ph. FARQUET



Dans notre siècle les choses se transforment avec une telle rapidité, que les derniers vestiges du passé disparaissent sans qu'on y prenne garde. La plaine de Martigny est dans ce cas. Cette modeste esquisse n'a d'autre but que de fixer l'image de la plaine où nous sommes né et où nous avons fait nos premières courses, en compagnie de notre père, alors qu'il nous initiait aux choses du passé. Deux choses ne seront bientôt plus qu'un souvenir : les marais si tristement célèbres, et les dunes de sable du Rhône, amoncelées par les siècles et revêtues par les ans d'un ample manteau de verdure. Les premiers, ont presque complètement disparu, essuyés par le Grand Canal et les secondes ne sont pas loin de leurs derniers jours. Nos paysans emploient ces sables qui ont peut-être enseveli les cultures du temps jadis, à exhausser les terrains conquis sur les marécages. Dans ces six derniers lustres, la transformation a été rapide, et ce travail, fruit de près de vingt années d'exploration assidues, sera si l'on veut, l'histoire de cette région transformée, d'où les derniers restes du passé auront bientôt disparu à jamais. Certes, nous sentons tout ce que cette petite étude

à d'imparfait, mais nous estimerons avoir fait œuvre utile si nous avons réussi à fixer le souvenir d'un coin perdu du Valais d'autrefois, à la veille de sa complète transformation.

Martigny-Ville, le 8 août 1922.

La plaine de Martigny ne paraît pas avoir eu beaucoup d'explorateurs: il faut en chercher la cause dans la grande difficulté de ses abords, il y a une quarantaine d'années.

Murith, qui indique un certain nombre de plantes dans cette région, paraît s'être localisé dans le voisinage du Guercet. Rion, à son tour, vint dans ces parages, il y découvrit la *Limosella aquatica*, mais rien n'indique qu'il ait poussé très loin ses investigations. Un demi siècle après Murith, les trois frères Gross de Martigny-Bourg, en pleine ardeur de jeunesse, se vouèrent partiellement à l'exploration de ces marais, et Louis y découvrit le *Scirpus triqueter* qui n'a pas été revu depuis. Nous ignorons s'ils ont laissé des notes sur leurs explorations.

Plus tard, nous trouvons le botaniste H. Jaccard qui, en quête de matériaux pour son Catalogue de la flore valaisanne, vérifie les stations de Murith et fait de nouvelles découvertes. Le chanoine Emile Favre, occupé à ses recherches entomologiques y vint aussi, et découvrit nombre d'insectes et de plantes qu'il publia dans ses travaux.

Ni les uns ni les autres ne font mention des dunes dont nous allons parler ; tous ont paru se cantonner dans les endroits les plus abordables.

Les documents servant à la partie descriptive de ce travail proviennent des notes laissées par notre père, sur la plaine de Martigny. La partie historique a été établie à l'aide du coutumier de la paroisse. Nous avons pu visiter les archives paroissiales, que M. le Prieur Massard a bien voulu nous ouvrir, et grâce à M. O. Vallotton, secrétaire municipal, nous avons eu en mains les archives mixtes et les anciens protocoles du conseil des cinq communes de Martigny. Pour la détermination des mousses, nous avons eu recours à la bienveillance de M. le Dr Ch. Meylan à la Chaux près de Ste Croix, M. le Dr Frey, à Berne, nous a déterminé les lichens, et M. le Dr Beauverd, à Genève, nous a fixé sur quelques plantes douteuses. Enfin, M. le Dr E. Wilczeck, à Lausanne, nous a aidé de ses conseils et de ses encouragements. C'est avec une vive re-

connaissance que nous présentons à tous, nos chaleureux remerciements.

Aspect de la Plaine au milieu du XIX^{me} siècle.

Pour la facilité de cette description, nous divisons la plaine de Martigny en deux zones à partir du territoire des Bévegnoux, marais qui se trouvent à environ 2 km. de Martigny, en amont, savoir: 1) la première zone est située à droite de la route cantonale en montant, à partir des lieux dits des Finettes et des Planches, au Mont de Chemin-Guercet-Charrat et retour à la route près de la station Charrat-Fully; 2) la seconde, à gauche de la route cantonale, par le territoire des Maraîches à la Dranse-Digues du Rhône et route cantonale près de la station de Charrat.

Nous n'avons que peu de renseignements sur la plaine en amont de Charrat; cette étude est donc limitée strictement au territoire de Martigny-Ville et Bourg.

1. A droite de la route.

Les premiers territoires en amont des Bévegnoux, comprenant les Finettes, les Praz-prins (prés maigres), les Planches et la Pointe du Bourg, étaient occupés par d'immenses marais, formant un grand étang aux bords encombrés de roseaux et de massettes atteignant des dimensions colossales. Ce marais s'étendait jusqu'aux maisons dites du Guercet, recouvrant de plus de 30 cm. d'eau en été, le chemin vicinal qui y conduit depuis la route cantonale au lieu dit La Pointe. Ce chemin conduit au Guercet proprement dit: le premier village en venant de Martigny, se nomme «Chez les Farquet». Des deux côtés de ce chemin se trouvaient deux fossés profonds, recouverts d'innombrables nénuphars (*N. alba*).¹⁾ Les marais continuaient au-delà du chemin et formaient le gigantesque étang connu sous le nom de «Gouilles du Guercet».

Ces «gouilles» s'étendaient au S jusqu'au pied du Mont de Chemin au lieu dit «la Poyaz» et étaient limitées au N à environ 2-300 mètres de la route cantonale par le territoire mon-

¹⁾ C'est dans ces fossés que les agriculteurs faisaient rouir le chanvre dont les principales cultures se trouvaient au sud de Martigny, au lieu dit les Chenevières.

tueux des Crettes, une des plus vastes chaînes de dunes de la plaine. — Nous reviendrons plus loin sur ces dunes. — Les bords de ce gigantesque étang étaient encombrés de jonçaiies et de roselières d'une hauteur démesurée. Sur ses eaux tranquilles flottaient d'innombrables nénuphars. On y voyait des groupes de roseaux atteignant trois mètres au-dessus de l'eau des massettes (en patois «coneilles» = quenouilles) de plus de deux mètres. Les bords abrupts de cet étang, couverts par les larges feuilles de nénuphars, cachaient, à certains endroits, de véritables abîmes où plus d'une fois se sont perdus des bergers ou des animaux.

Au N des Crettes se trouve le territoire de «l'Ile à Bernard», qu'un bras profond du Petit-Rhône traversait dans toute sa longueur: sur ses eaux d'un bleu verdâtre flottaient de nombreux nénuphars que les gens de Charrat appelaient «Roses du Rhône».

L'Ile à Bernard était ce que l'on appelle encore des «communaux», partie en pâturages, partie en étangs, semée de bosquets de hautes vernes, serrées et touffues, où le **houblon** et la **douce-amère** poussaient dru. Cette dernière plante était fort recherchée des enfants, qui la connaissaient sous le nom de «bois doux»; dès que le printemps était venu, avant que les bourgeons commençassent à se montrer à l'intérieur des bosquets, ils se mettaient en campagne par groupes, et alors ces taillis ordinairement déserts résonnaient de leurs cris joyeux. De gros et vénérables saules, tels les gogants de nos hauts pâturages, à la ramure puissante et arrondie, où perchaient et nichaient les oiseaux du voisinage, contribuaient avec de vieux et grands bouleaux et de basses dailles, à donner à ces solitudes un aspect caractéristique.

Le pâturage de l'Ile à Bernard était fermé par une clôture partout où les eaux ne lui formaient pas une limite naturelle. On y entrait par une grossière porte à claire voie appelée «clédar» et dans les siècles passés «délaïsse», à côté de laquelle une grande croix de bois étendait ses bras protecteurs. Le long de la route cantonale ce pâturage était en outre protégé par un énorme fossé, qui en été envoyait ses eaux jusque sur la route.

Tout près de l'Île à Bernard, la route franchit le canal Tolléron sur le «Pont de Pierre» qui existe encore. Là se trouvait un des gouffres les plus profonds de nos anciens marais, ses eaux calmes et limpides, dont on ne pouvait apercevoir le fond, donnaient le vertige quand on se penchait sur le parapet. Ce gouffre a fait plus d'une victime.

En été, les marais du Guercet, envoyaient leurs eaux jusqu'aux premières maisons de ce village, battre les murailles des granges; l'une d'elles avait toujours sa partie inférieure inondée. Cet exhaussement périodique du niveau limnologique était dû en grande partie au mauvais endiguement du Rhône, dont les infiltrations se répandaient au loin dans la plaine.

A gauche de la route

En suivant la route cantonale de Martigny à Charrat on trouve deux chemins qui nous serviront de guides dans ce dédale.

- a) Le chemin de la Pointe, en face de celui du Guercet;
- b) Celui de la Lettaz, en amont du Pont de Pierre.

A. Chemin de la Pointe. Ce chemin dessert le territoire de ce nom, qui, à cette époque était bien-commun. Au levant, dans la direction du canal Tolléron qu'elle voisinait, se trouvait une mare avec une curieuse petite île encombrée de buissons où abondait la douce amère. C'était l'«Île à Lapin». En suivant le même chemin (qui était habituellement couvert d'eau) on passait d'abord un pont de bois d'une quarantaine de mètres de long, sous lequel passait un bras du Petit Rhône. C'était l'un des endroits les plus profonds de nos marais. Ses eaux d'un bleu intense étaient couvertes de nénuphars et ses bords encombrés de roseaux hauts de 10 à 12 pieds. Ce pont a été détruit par le feu entre 1865-70. D'énormes fossés bordaient ce chemin de chaque côté. Après avoir franchi le Petit-Rhône, on arrive aux «Chantons»,¹⁾ dont une croix de bois marquait l'entrée. Là se trouve un croisement de chemins dont celui de l'Est menait au lieu dit la «Grand'Claire», ainsi nommé à cause d'un grand et profond étang qui s'y trouvait.

¹⁾ Le mot Chantons, en patois «Tzantons» désigne un endroit un peu élevé d'où l'on admire un territoire. Nul doute que ce nom très ancien ne soit venu des dunes élevées qui s'y trouvaient.

L'autre chemin se dirige au N W et traversait la chaîne des Dunes des Chantons, que nous avons entendu nommer « les Mottaires », nom patois qui signifie : tas de sable ou de terre. En suivant toujours ce même chemin, quand on arrivait en face de la grande meunière de Bédan, qui n'existait pas en 1860, on trouvait un étang très large et profond formé par le Petit-Rhône, à l'endroit où se trouve actuellement le bâtiment agricole des Frères Giroud. Cet étang a été colmaté par le moyen de la meunière de Bédan. Nos vieillards disaient tristement en le voyant: «Jamais on n'arrivera à le combler!» Depuis une vingtaine d'années rien n'en fait soupçonner l'emplacement!

Le Petit-Rhône se déversait dans le canal du Tolléron, vers le Pont des Prises sur la route de Fully.¹⁾

Environ 150 mètres en amont du confluent se trouvait au milieu du Petit-Rhône, un gros îlot boisé de saules énormes, peuplé d'innombrables oiseaux: c'était l'Île à Toré.

Le terrain occupé actuellement par des portions bourgeoises, situé entre le Tolléron et le Petit-Rhône était presque complètement immergé. Les places les moins marécageuses étaient occupées par de gros saules, ou des taillis de vernes. Le canal Tolléron était fortement remblayé des deux côtés, à une hauteur de 1½ mètre environ, les deux bords des remblais étaient plantés de peupliers entre lesquels filaient les chemins que suivaient chars et piétons : des deux côtés, l'eau occupait toute la place.

B. Chemin de la Lettaz ²⁾

Ce chemin traverse une partie du territoire de ce nom et conduit de là au Câpioz et dans la partie des Chantons située à l'Est du Canal Tolléron. Cette partie de la plaine était beaucoup moins marécageuse, il y avait de grands espaces gazon-

¹⁾ Les nombreux bras du Rhône avaient autrefois un nom. En 1382 on trouve le Bouillet. En 1416 le Bras de l'Eau rousse où il y avait un pont. Ce reste des anciens cours du Rhône, récemment disparu, tirait son nom de la couleur rouillée de ses eaux. En 1535 on trouve deux bras aux Chantons, dont le bras Champagny. Avant 1750 on trouve un plan de répartition qui signale le Bras Taillefer, sa situation nous permet de croire qu'il s'agit du Petit Rhône. L'Etang de la Clère est déjà signalé en 1535.

²⁾ Ce mot de Lettaz éveille le soupçon que ce territoire a été une vaste cariçaie. En patois carex s'appelle « letze » d'où a bien pu venir le nom local.

nés ou boisés de hautes vernes. Au milieu de cette plaine se trouvait la dune la plus élevée dont on ait entendu parler à Martigny, elle avait plus de 30 m. de haut et on l'appelait « la Tour de Malakoff ». ¹⁾ Ces terrains incultes, appelés « Tzampagnes » par les gens de Fully, étaient utilisés pour le parcours du bétail.

Aux Chantons et au Cápioz, se trouvait une chaîne de dunes, dont les seules qui nous restent sont situées des deux côtés du canal Transversal. Ce sont encore les plus importantes par leur étendue.

Le territoire des Maraîches, qui va de la voie ferrée à la route de Fully, comprend, la Vieille Maraîche, les Grands Maraîches et les Prises. Ces terrains étaient en partie boisés de saules, vernes et bouleaux, en partie marais. Entre la Vieille et la Grande Maraîche il y avait une grande mare. La route de Fully était bordée de peupliers, comme de nos jours, et derrière la lignée d'arbres se trouvait un grand fossé. Le bord septentrional de la route était limité par la grande meunière qui existe encore.

Au delà, jusqu'à la Dranse, ce sont les Vernays, où se trouvaient au XVIII^e siècle de grands bois de vernes. Dans l'angle formé par la Dranse et le Rhône, mais plus près du pont de Branson, il y avait la Forêt de l'Hôpital entre le canal du Rhône. Elle a été rasée en 1916-17-18. Les Vernays étaient divisés en un certain nombre de portions bourgeoises, ce qui n'était pas cultivé était encombré de buissons d'argousiers et de galets, témoins des anciens ravages de la Dranse.

Il nous reste à citer quelques arbres que l'on trouvait en plaine. En premier lieu les ormeaux, qui, en général étaient fort gros et plantés surtout aux carrefours des chemins; à l'heure où nous traçons ces lignes il n'en reste pas une demi douzaine. Par-ci, par là on voyait des agglomérations de basses dailles (*Pinus silvestris*), elles sont maintenant très rares. Les chênes étaient disséminés un peu partout sur les talus et les dunes; en d'autres endroits on voyait des épicéas et quelques rares mélèzes chétifs. Les autres arbres n'ont pas subi de diminution appréciable.

¹⁾ Ce nom qui est resté a été donné par un plaisant, à l'époque de la guerre de Crimée.

Les Dunes

Comme nous l'avons vu plus haut, il y avait dans la plaine de Martigny plusieurs chaînes de dunes.

Deux de ces chaînes étaient disposées dans le sens longitudinal de la vallée. Ce sont les dunes des Crettes et des Indes au sud, dont il existe encore des restes appréciables, et celles du Capioz au nord, qui forment encore la masse la plus considérable de ces témoins d'autrefois. La troisième chaîne, située dans la partie occidentale des Chantons courrait dans le sens transversal de la vallée et était la plus rapprochée de la ville de Martigny. Un quatrième groupe affectant, autant qu'on peut en juger par l'état actuel, la forme d'un massif circulaire, se trouvait dans la partie orientale des Chantons.

Il y avait encore un autre groupe de dunes disparu depuis de longues années : c'est celui dont parle le Comte de Razoumowsky.¹⁾ «La même cause (inondations du Rhône) qui change une partie de cette contrée (Martigny) en marais et fertilise l'autre, produit encore les grands amas de sable que l'on voit à la jonction de la Dranse et du Rhône. Ces amas sont ici plus considérables que partout ailleurs, et leur blancheur, contraste singulièrement avec la verdure qui les environne.» Il s'agit ici d'un groupe de dunes dont nous n'avions jamais entendu parler. Il est probable qu'il a été anéanti par la fameuse débâcle du 16 juin 1818. Il y avait encore là vers 1895-96 une mare encombrée de roseaux et de joncs, elle a disparu sous les matériaux extraits par les dragages du Rhône. Que des dunes aient existé dans le territoire des Vernays, où les signale Razoumowsky, ce n'est pas impossible, mais ce qu'il dit de leur blancheur laisse supposer qu'elles étaient de formation récente, ou peut-être encore en formation ou modification à la suite du débordement du Rhône en 1760, car sans cela elles auraient été comme toutes les autres, envahies par la végétation. Nous avons toujours entendu raconter que le territoire des Vernays était encombré du cailloutis de la Dranse; les dunes de Razoumowsky ont donc dû se trouver parallèlement au lit du Rhône et un peu éloignées de la Dranse.

¹⁾ Cf : Voyage dans le Bas-Valais in mémoires de la Société des sciences physiques de Lausanne 1783 pp. 86-87. — Page 86 il dit en parlant des débordements du Rhône : « ils s'étendent au loin et sont marqués par des dépôts immenses de sable. » Aurait-il aperçu les autres groupes de dunes ? C'est possible.

Avant d'aller plus loin, nous voulons répondre à une question que se posera certainement le lecteur. Comment se fait-il, que des nombreux explorateurs du Valais, Morlot en particulier, qui en 1856-57 décrivit les dunes de Saxon, aucun n'ait aperçu ces dunes de Martigny, si considérables à cette époque ? A cela la réponse est facile.

Nos dunes étaient alors cachées par d'épais taillis de vernes et autres grands arbres; elles étaient perdues loin des voies de communication, en des recoins rendus inabordables par les vastes marais, pour ceux qui ne connaissaient pas les passages, en outre elles étaient souvent elles-mêmes revêtues d'un manteau de verdure qui les dissimulait et les faisait confondre avec la masse boisée environnante. Les explorateurs de la vallée du Rhône n'auront vu que celles qui traversaient la route entre Charrat et Saxon et n'auront pas même soupçonné l'existence des nôtres. D'autres peut-être qui les auront vues, n'auront pas pris garde à l'intérêt présenté par ces singulières formations et les auront négligées. C'est là un fait bien regrettable, car ces collines sablonneuses ont certainement caché dans leurs flancs, bien des choses intéressantes.

Voyons maintenant les divers groupes de dunes, et essayons d'en donner une description.

1. **Les Crettes et les Indes.** Ces dunes formaient une série de mamelons disposés sur deux lignes parallèles et d'une hauteur moyenne de quinze à vingt mètres. La ligne méridionale était la plus longue et la plus élevée (elle subsiste encore avec de nombreux hiatus et considérablement abaissée), elle trouve son point terminus aux Indes près de Charrat où existe encore un petit groupe très caractéristique. La plus grande élévation était à l'Est d'où elle venait en décroissant vers l'ouest. La ligne septentrionale, moins longue et plus basse se trouvait à 100-200 m. au N vers le Petit Rhône. Entre les deux chaînons se trouvait une large vallécule en partie occupée par des pâturages boisés, en partie par une roselière. La base de ces dunes était garnie d'un épais maquis d'argousiers appelés **épinés blanches** par les gens du pays, mêlés à de nombreux saules auxquels faisaient suite des fouillis composés d'espèces diverses telles que la **Viorne**, la **Lantane**, le **Bouleau**, le **Cor nouiller sanguin**, des **Roses** et des **Ronces**. Les chênes étaient aussi très communs à mi-hauteur, et sur le sommet des

dunes à pâturages. De vigoureux genévriers atteignant parfois 3 et 4 mètres de haut se mêlaient à ce boisement. Dans les vallonnements — appelés pannes en Belgique — qui séparaient les dunes à des hauteurs variables, l'argousier occupait presque toute la place. Le sommet portait parfois des bouquets de basses dailles¹⁾ entremêlés à de nombreux genévriers, souvent de taille colossale. Souvent aussi le **sommet découvert et descendant en pente douce vers le S-W, était un pâturage où les bergers allaient se mettre en observation, et le bétail se reposer, « faire la chouma ».** La base près du marais était ordinairement occupée par un entrelacement de houblon. Dans ces épais maquis se trouvaient de nombreuses tanières de renards ou de blaireaux.

Dunes des Chantons. Cette chaîne transversale, haute de quinze à vingt mètres, formait un labyrinthe, boisé dans les mêmes conditions que les précédentes, avec en plus de gros saules.

Chantons orientaux. Il y avait là un groupe de dunes disposées sans ordre apparent, dont la Tour de Malakoff formait en quelque sorte le centre. Le genévrier formait le boisement de la plupart. Cette tour de Malakoff atteignait une hauteur de plus de trente mètres. Dans ces deux derniers groupes l'argousier ne formait pas toujours le fond végétatif des vallécules ou du sous bois ; fréquemment celui-ci était formé de hautes herbes. Les crêtes de ces dunes étaient parfois dénudées ou couvertes d'un court gazon où pâturait le bétail. Les pentes ainsi que les quelques vallécules étaient ornées de bosquets de chênes. **Ce groupe de dunes a complètement disparu.**

Dunes du Câpioz. Nous n'en connaissons pas l'ancienne élévation. Elles paraissent toutefois avoir formé un massif très continu et étendu mais moins élevé que les autres. Plus que les autres, elles ont dû être soumises à l'action du vent ; leur boisement est plus claismé quoique formé des mêmes essences. Elles nous paraissent les moins anciennes. Parmi les plantes dont nous avons entendu parler, comme fleurissant sur toutes les dunes, et dont on peut être certain, il faut citer : **Anemone Montana** et **Centaurium minus**. (Autrefois employées en médecine populaire.)

¹⁾ Le pin sylvestre y existait encore en 1905, il en a disparu ces dernières années.

Avant de mettre le point final à ce chapitre, qu'il nous soit permis de dire un mot sur un territoire qui fait partie de l'ancienne Grande Commune de Martigny.

Nous voulons parler de la région comprise entre Charrat et Saxon; le Grand-Botza et le Brésil. Plus haut contre Saxon nous trouvons le grand bois de Vouillaz qui fait partie de cette dernière commune. Nous y connaissons un petit groupe de dunes, actuellement presque anéanties. Les marais très étendus, et que nous avons explorés assidûment en 1908, sont actuellement presque complètement desséchés. A l'époque de notre exploration, ils présentaient un aspect identique aux anciens marais de Martigny; seulement, le fond de la silve, au lieu d'être une **verneto-saliçaie** était et est encore une **pineto-betulaie** à laquelle se mêlaient alors de nombreux et grands épicéas et quelques mélèzes qui ont été pour la plus grande partie abattus en 1912-13. Le florule et la faune paludéennes y étaient des plus intéressantes. Ce bois était orné de nombreuses mares et fossés. Les troupeaux de chevaux et de mulets qui y paissent en liberté absolue, lui donnent l'aspect d'une Camargue en miniature où les scènes pittoresques ne manquent pas. Les marais de cette région se sont essuyés avec une rapidité prodigieuse dès l'ouverture du grand canal en 1921-22.

Les dunes de cette région, situées près du Rhône, étaient en 1908 boisées de quelques genévriers, pins et chênes, auxquels se mêlaient de nombreux argousiers. Nous y avons remarqué l'abondance de l'**Euphorbia Seguieriana**, **Artemisia campestris** et **Anemone montana**. Quant aux dunes de Saxon (celles dont parle Morlot), nous les avons vues souvent à la même époque. Elles étaient déjà bien diminuées, quoique encore considérables. Nous n'avons sur elles aucun renseignement précis, sinon que le fruticetum était composé exclusivement d'argousiers et que la florule y avait un facies xérophile accentué. Nous avons voulu revoir ces dunes en novembre 1922 et nous les avons trouvées presque anéanties par les prélèvements de sable pour l'agriculture

Un peu d'histoire.

Pendant de longs siècles, la Plaine de Martigny a été pour sa plus grande partie soumise au régime de la communauté. Les habitants peu fortunés en général, contrariés par les évé-

nements, et en outre souvent mal secondés par des maîtres apathiques, pour ne pas dire plus ; en butte aux ravages d'un mauvais voisin, — le Rhône — ne pouvant mettre en valeur les terres qui entouraient leurs villages, ont tenté d'en extraire le maximum de profits possible. Les bois et les pâturages occupèrent longtemps toutes les places incultes où le Rhône et les marais n'étendaient pas leur domaine,

L'histoire de ce coin de pays se résume en quelques ordonnances qui nous montreront comment nos aïeux entendaient les choses. Ce qui ressort, c'est le souci continu de la lutte contre le fleuve : c'est là que tendaient tous les efforts.

L'exploitation des bois avait reçu un commencement de réglementation dès le début du XIV^{me} siècle. La protection de la silve avait surtout en vue la présence de matériaux pour l'endiguement du Rhône, dont les fréquents débordements mettaient en émoi les riverains. Au 10 avril 1324, nous trouvons un acte passé au Glarier sous Charrat, paroisse de Martigny. Cet acte intervient entre les hommes de Vison et de la Traversaz et ceux des communautés des six villages de Martigny, au sujet de l'entretien des digues du Rhône. Ceux de Charrat demandent et exigent que ceux de Martigny, jouissant du pâturage de la plaine, contribuent pour une plus grande part à l'entretien des digues. Ceux de Martigny répondent qu'étant éloignés du fleuve, ils n'ont à leur charge que la part la plus petite. Inde discordiae. La cause, portée devant une commission d'arbitres a été liquidée à l'amiable moyennant certaines concessions réciproques. Il est stipulé, entr'autres, que les Iles boisées seront embannisées à perpétuité et que les bois ne pourront y être coupés, que pour l'entretien des digues, ou les barrages occasionnés par les inondations du Rhône. Quand les hommes de Vison et de la Traversaz couperont du bois à cet effet, ceux des six villages de Martigny auront le droit d'envoyer deux ou trois hommes probes pour la surveillance et la vérification avec deux hommes de Vison. Il en sera coupé suffisamment pour les barrages ou réfections et rien de plus. Les six villages de Martigny auront le droit de pâturage dans les Iles du Rhône dès la fête de la St-Jean-Baptiste (le 24 juin), au mois de mars suivant. Ceux qui dérogeront à ces conventions seront passibles d'une amende de soixante livres et une obole d'or.

Nous ignorons si ces clauses ont été respectées, mais les bois de cette région paraissent bien avoir été dès cette époque sous une surveillance spéciale. Quatre siècles plus tard, en 1756, nous trouvons dans le Coutumier de Martigny, les dispositions suivantes:

« Les bois croissants ès Ranconnex et Riondelet (près Char-rat) sont embannisés pour l'usage de la bourgeoisie et les délinquants encourront la peine de dix florins à la bourgeoisie et au dénonciateur. » « Il est défendu de couper d'autre bois que les épines (argousiers, prunelliers, épines vinettes, etc.) depuis le Mont Chemin au Rhône, à peine de six florins comme sus. » « Défense de saver (tirer la sève) ou couper les bois de feuillage tels que sauges (salix), biolles (betula), publes (peupliers), verds, autrement que pour la feuille, à peine de six florins comme sus et confiscation du bois. » Enfin en 1824 nous trouvons dans les protocoles du Conseil Mixte les dispositions suivantes: Régime forestier communal. « Il est permis de couper sans restrictions les bois de pins ou dailles, dans toute la campagne, par contre la coupe du sapin (épicéa) est partout prohibée en plaine. Le Conseil décide que les bois de la plaine sis aux Chantons, notamment aux Petites Prises, Ranconnex, Ilôts et Indivis seront mis à ban pour les endiguements du Rhône. » « Les frênes, tilleuls, peupliers, vernes, bouleaux et chênes, sont rangés dans la catégorie des arbres de feuille dont la coupe est interdite sous peine d'amende. »

Par un arrêté du 3 juin 1820¹⁾ le Conseil d'Etat du Valais avait déjà pris des mesures pour assurer l'endiguement du Rhône. « Il est défendu aux communes de faire des défrichements dans les bois taillis voisins du Rhône et biens communs, lors même que le terrain ne serait pas actuellement garni de vernes ou autres bois propres à l'endiguement, à peine de 8 fr. d'amende pour chaque toise de terrain défriché, payables par la commune qui aurait délibéré ou toléré la mise en culture des biens communaux sus désignés, etc. »

Le droit de parcours du bétail n'était pas davantage livré à l'arbitraire, il était réglementé et pourvu de moyens de sanction comme nous allons le voir.

¹⁾ Recueil des lois et décrets du Valais.

Disons d'abord que, ainsi qu'il résulte de la Reconnaissance du 5 juin 1710, l'évêque de Sion et sa mense avaient droit de maraîche dans la plaine de Martigny. Ce droit a été racheté par la bourgeoisie en 1790-1800, en même temps que les autres droits féodaux.

Le pâturage de toute la plaine était ouvert du 1er mars au 1er novembre.

Voyons maintenant ce que dit le Coutumier (1756), chapitre 6, De l'usage des pâquiers communaux :

«Art. 1. Il est défendu d'y faire paître du bétail étranger pris hors de la commune, sinon le sien propre, à peine de dix florins d'amende exigibles par les syndics au nom de la bourgeoisie.» Cette ordonnance était encore en vigueur en 1796, puisque nous trouvons dans les protocoles mixtes du 12 juin de cette même année: «Marin Joseph Ducrey, pour avoir introduit cinq mulets étrangers dans les campagnes, payera quarante batz d'amende pour chacun.» Il était en outre interdit aux étrangers d'y conduire du bétail pour y passer la nuit. Nos aïeux avaient des soucis hygiéniques pour leur bétail, ainsi que le fait voir l'article suivant:

«Art. 2. Il est défendu sous les mêmes peines d'y conduire des bêtes malades ou suspectes sans les avoir fait visiter par les charge-ayants et celui qui a quelque bête malade doit en faire avertir de suite les charge-ayants sous l'amende prédite.»

«Art. 3. Il est défendu d'y conduire les chèvres et moutons, les biens de plaine étant réservés au gros bétail pour la plus grande commodité, à peine chaque fois, un cruche par bête à la garde, qui sera comptable de la moitié à la bourgeoisie; et si les bergers, après un avertissement amiable, y conduisent leurs troupeaux, ils seront mis au tourniquet en payant un bache pour l'entrée et autant pour la sortie.» Plus loin le Coutumier ajoute: «...Les chèvres, asnes, pourceaux doivent être forclots et bannis de toute possession pendant toute l'année à peine d'un bache par tête», et ensuite: «Les prés des Crettes seront imbannisés depuis le commencement du mois d'avril jusqu'à la Feste de St-Luc, pendant quel temps sera permis et loisible à tous et chaque particulier de pasturer et iouir de son herbe sur ses propres biens et ce terme étant passé, liberté générale sous peine des infractions sus costées.»

Comme dans les confins il pouvait exister des biens cultivés et que le bétail aurait pu y pénétrer indûment, un autre article stipule que: «Les prés et champs doivent être soigneusement enclos, les contrevenants à cet ordre seront amendés.»

Nous avons vu plus haut que les entrées des pâturages étaient fermées par une grossière porte à claire voie appelée «délaïsse». Il y avait alors comme aujourd'hui des gens pour prétendre que les portes sont faites pour être laissées ouvertes. Le Coutumier avait prévu le cas et l'article 5 en fait foi. «Il est ordonné à toute personne de fermer les délaïsses battantes de la campagne après elles, à peine si elles sont prises, de payer un batz au profit de la bourgeoisie.»

Bien que le pâturage de la plaine fut ouvert à tout le gros bétail, ce sont cependant les chevaux et les mulets qui avaient la plus grosse part, surtout pour la partie marécageuse. Les bergers de chevaux portaient le nom de d'aigattiers.

L'art. VII ordonne: «tous ceux qui possèdent chevaux ou mulets, ont l'obligation de les mettre à la bergerie et de les consigner aux bergers ou aigattiers, à peine d'être forclos de la bergerie pour l'année courante.» L'article VIII précise le mode de recrutement de ces modestes fonctionnaires: «Les aigattiers sont nommés le dimanche avant l'ouverture de la bergerie, à raison de un pour la Ville et un pour le Bourg, et ils sont assermentés par le chef de police; ceux de Charrat choisissent de leur côté»

Nos aïeux étaient jaloux de conserver pour eux seuls le bénéfice du pâturage, le Coutumier ne cesse de le répéter et l'art. IX insiste: «Défense d'y laisser ou souffrir des bêtes étrangères à peine d'un florin aux syndics qui en seront comptables à la Bourgeoisie.» Il arrivait parfois que les bergers s'absentaient pour une cause ou l'autre, enfermant leurs bêtes et les laissant sans garde. Les législateurs du temps, coupant court à ces velléités de chômage ou de promenade... avaient forgé un article 10 qui disait: «Il est sévèrement défendu aux aigattiers d'enfermer les chevaux pendant le jour dans les possessions à peine de perdre le salaire des bêtes enfermées.»

L'article XI a pour but de faire restituer les objets trouvés à leurs possesseurs légitimes... et en outre de préserver chevaux et mulets contre les atteintes des déchausseurs!... Oyez plutôt: «Tant les aigattiers que les autres bergers devront restituer

fidèlement, les fers, sonnaux ou sonnailles des bêtes à qui ils appartiendront, à peine de cinq baches pour chaque fer trouvé, en faveur du chef de police et du dénonciateur, et du bann du larcin s'ils les enlèvent de dessous les pieds!»

L'article XII traite spécialement de la garde: «Les aigattiers et autres avertiront les propriétaires en cas de bêtes malades, égarées ou embourbées, dès qu'il en auront connaissance, à peine d'en porter le dommage. Les aigattiers amasseront exactement, tous les jours ouvriers, soir et matin, les chevaux en un endroit et ils veilleront sur le troupeau à l'accoutumé pour le préserver autant qu'il se pourra des larrons, loups et autres bêtes féroces, et ils auront soin de fixer exactement la place de rassemblement, tant au Bourg qu'en Ville, afin que chacun sache où aller les prendre ou chercher en cas de besoin.» L'article XIII prévoit ces cas de besoin et dit: «En cas d'inondation du Rhône ou de la Dranse, si c'est le moment où les chevaux sont en campagne, les aigattiers devront les amasser aussi promptement qu'il se pourra et aux propriétaires d'aller les quérir en toute diligence afin de voiturer ce qu'on leur commandera.» Comme tous les fonctionnaires, les aigattiers avaient un traitement. Ce n'était pas le Pérou!

«Six baches en argent, deux livres de pain et demi-livre de fromage pour chaque cheval ou mulet, tant gros que petit (les poulains qui tettent, non comptables.) Soit qu'ils les gardent depuis l'entrée de la campagne, jusqu'au terme ordinaire de la Toussaint, ou seulement une partie du temps, à moins que quelqu'un n'y voulut tenir que peu de jours, auquel cas il pourra marchander d'avance avec les aigattiers, si moins ils tireront le salaire par le plein comme les autres...» Le Coutumier ajoute: «Chacun payera fidèlement le salaire des aigattiers à peine du double en cas de difficulté ou renitence, et les aigattiers et bergers seront de même fidèles à leurs devoirs à peine de perte de leurs gages.»

L'histoire ne nous a conservé qu'un seul événement remarquable se rapportant à cette région. Le 5 mai 1799 les Haut-Valaisans et en particulier les Conchards, fuyant devant l'armée française qui les poursuivait depuis Vernayaz, firent main basse sur les chevaux qui paissaient dans la campagne et les emmenèrent. Ils entraînent aussi comme prisonniers de

guerre tous les hommes qu'ils rencontrèrent et jusqu'à des enfants.¹⁾

Nous avons entendu raconter par des vieillards que dans le premier tiers du XIX^{me} siècle la plaine des Planches était le lieu habituel des exercices militaires, mais que le terrain s'étant affaissé, on transporta le terrain d'exercices ailleurs. Les incendies sont fort fréquents dans ces marais, et parfois considérables; mais nous n'avons jamais entendu parler d'incendies souterrains comme cela a lieu dans les tourbières.

Il y a dans la chronique de Bérody, un fait qui se rapporte à notre région... et qui en est la légende. Nous citons le texte latin tel que nous l'avons trouvé : « 1631. Bis in eodem anno, visum est in palustribus de Charat, quoddam genus serpentis cujus caput erat 2 pedum et ultra magnitudinis et circa 7 thesiarum longitudinis. Hujus spectatores fuerunt h guillelmus de Joria hospes, nec non duo alii octodurenses. » Traduisons: « Deux fois dans la même année il a été vu dans les marais de Charrat, un animal du genre serpent, dont la tête était grande de deux pieds et plus et le corps long d'environ 7 toises. Les témoins furent honnêtes Guillaume Delajeur hospitalier et deux autres Martignerains. » Ce monstre était sans doute le gardien de cette solitude, et nos trois braves méritent une mention pour l'avoir osé contempler et mesurer !

Le colmatage et la disparition des marais et des dunes

Nous sommes loin de l'époque où Bourrit, Murith, Eschassé, riaux et Schiner donnaient tour à tour des descriptions enthousiastes ou désenchantées de la plaine du Rhône. Si les auteurs revenaient ils ne reconnaîtraient plus les lieux qu'ils ont décrits, et sans remonter si haut, ceux qui sont morts il y a cinquante ans auraient de la peine à s'y retrouver.

Le 5 mars 1814 eût lieu un événement qui devait marquer le point de départ du dessèchement de la plaine. Ce fut le premier partage des biens des cinq communes de Martigny. Il y

¹⁾ M. Louis Ribordy : documents pour servir à l'histoire contemporaine du Valais, page 84.

fut stipulé que les communes de la plaine, étant donné la plus value de leurs terrains, seraient seules chargées de l'endiguement du Rhône. Ce partage eut d'heureux résultats. Les communes de la plaine ne furent plus contrariées dans leurs projets, par celles de la montagne, qui, ne souffrant pas de l'ancien état de choses opposaient à toute initiative la force d'inertie.

Quelques années plus tard survint la catastrophe du Giétroz, qui, le 16 juin 1818 couvrit la plaine de ruines. Ce désastre eut pourtant, au dire de Bridel, un côté inattendu... et même bien-faisant, car l'énorme masse d'eau qui couvrit la plaine au loin, colmata une partie des marais du Guerset en y déposant une épaisse couche de limon.

En 1821, le tracé de la nouvelle route cantonale, qui passait au milieu de la zone marécageuse, avait offert des possibilités de travail en facilitant les communications. L'année suivante, 1822, l'ingénieur Ignace Venetz creusait la meunière qui longe cette route, à partir de la Moyaz (vis-à-vis de la gare CFF.) jusqu'à la Pointe. Cette meunière avait un double but: l'arrosage des biens de cette partie du territoire et le colmatage des marais de la Pointe. La même année, 9 janvier, le Conseil envisageait le dessèchement des Gouilles du Guerset par colmatage au moyen du bisse du Pied de Chemin qui aurait été prolongé jusqu'à Charrat, avec des embranchements. Ces travaux une fois commencés ont pu subir des ralentissements mais ils n'ont jamais cessé.

Par la loi du 23 mai 1833, le gouvernement vint donner aux entreprises communales, une sanction bien nécessaire.

Le 3 décembre 1839, les Conseils des trois communes de Plaine : Ville, Bourg et Charrat, ont effectué entre elles le partage des biens attribués à la Plaine en 1814 et restés indivis. Ce partage s'est fait en raison de la population de chacune de ces communes d'après le recensement fédéral de 1837; rendu définitif le 21 décembre suivant, il a apporté de nouvelles facilités au colmatage et au dessèchement. Les communes de la Ville et de Charrat se mirent avec ardeur au travail avec la volonté de vaincre les difficultés. Le 7 décembre 1844, les tenanciers des portions communales données en jouissance au Pré des

porcs à la Lettaz sont autorisés à se servir des monticules des Chantons pour combler les fossés et établir la communication.¹⁾

C'est alors que commence la destruction des dunes, en particulier de la tour de Malakoff.²⁾ En 1846, eut lieu l'établissement des canaux de dessèchement à l'Île à Bernard.³⁾ C'est à partir de cette date que commence la déchéance des dunes des Crettes, abattues pour niveler les champs après les colmatage et dessèchement des marais voisins.

En 1859⁴⁾ le territoire des Chantons a été partagé entre les Bourgeois. Ceux qui eurent des portions se hâtèrent de défricher le terrain, d'en enlever le bois en d'en exhausser les parties marécageuses au moyen du sable enlevé aux dunes de cette région et à la Tour de Malakoff. En peu de temps ces dunes eurent complètement disparu, tant par les extractions agricoles que par celles que l'on y faisait pour les barrages au moment des grosses eaux ou des inondations du Rhône. On y prenait aussi des matériaux pour l'entretien des chemins de dévestiture. La grande gouille des Chantons eut son tour en 1860-65, on y mit les eaux de la meunière de Bédan, qui abondamment chargées du limon de la Dranse eurent vite fait de combler cette mare sans en laisser de traces; la Maison du St-Bernard se servit de la même meunière pour colmater ses propriétés de la Maraîche vers la même époque.

Vers 1870-74, les communes intéressées, ouvrirent le canal Transversal qui contribua pour une large part à la disparition des eaux stagnantes. Les bourgeois mirent la main à l'œuvre et durent creuser chacun un tronçon, à proportion du terrain qu'il avait reçu. Après 1876, pour donner à ce canal plus de tirage on le fit passer sous la Dranse au moyen d'un tunnel, et en 1878 il fut dragué. Encouragées par les heureux résultats acquis, les communes, spécialement celle de la Ville, continuèrent avec ardeur le travail du dessèchement, attaquant les marais par séries et les entourant parfois d'un remblai de mottes de

¹⁾ Protocoles mixtes.

²⁾ Une note trouvée aux archives de Martigny « ordonnances des syndics » 21 et 28 mai 1785 « il est publié des manœuvres aux sablonnières » nous permet de supposer qu'il s'agit des dunes, dont les matériaux auraient été utilisés à cette époque et plus tôt encore pour la réfection des digues du Rhône et l'entretien des chemins.

³⁾ Protocoles mixtes. — ⁴⁾ idem et notes d'Et. Farquet.

gazon afin d'obtenir un niveau d'eau plus élevé et un meilleur entassement du limon amené par les meunières.

C'est ainsi que le colmatage des Chantons fut terminé en 1909, celui de la Pointe en 1909 et celui de l'Île à Lapin en 1918.

Dans les années 1916 à 1921, un travail grandiose vint porter un dernier coup à ce qui restait des marais. Les communes de toute la plaine entreprirent l'agrandissement du canal Transversal qui fut étendu de Riddes à l'embouchure du Trient, et considérablement élargi et approfondi. C'est une œuvre qui s'élève à plusieurs millions de francs.¹⁾ En 1921 ce fut le tour du canal Tolléron. Ses résultats ont été presque immédiats. C'est ainsi qu'en 1916, explorant les marais du Guercet-Charrat, nous y avons trouvé en moyenne de un à deux pieds d'eau, tandis que les traversant en tous sens en 1922, nous avons pu faire toute notre exploration à pieds secs.

Bien souvent les crues du Rhône vinrent paralyser le zèle des riverains et anéantir les travaux exécutés.

En 1788, le 26 juillet, le Rhône grossit terriblement et inonda toute la plaine ; l'eau est venue jusqu'au fond des Grandes Bonnes Luittes entre les Maraîches et la Ville.²⁾ En juin 1860, une brèche du Rhône due à la négligence des propriétaires de Saxon à entretenir les digues, causa de grands ravages aux canaux de Martigny. Le 3 juillet suivant, le Conseil d'Etat chargeait la commission rhodanique d'en faire l'expertise.³⁾ Quatre ans plus tard, à la fin de septembre 1864, une crue extraordinaire du Rhône a occasionné une large brèche entre le pont de Branson et celui de Charrat-Fully et a inondé le territoire du Capioz et celui des Chantons. En 1869, nouvelle rupture des digues au Brésil entre Charrat et Saxon.

Les crues de la période de 1898-1905 n'ont pas fait de dégâts sur le territoire de Martigny, les brèches s'étant produites sur la rive Fullieraine.

¹⁾ Malheureusement les premiers résultats ont été une dessication trop profonde du terrain, qui à certains endroits a amené un amoindrissement de fertilité des champs et prairies et fait périr les arbres (journaux du Valais 1922-23). Il faut espérer que l'établissement des écluses y remédiera.

²⁾ Archives paroissiales de Martigny.

³⁾ Archives mixtes.

Disons à titre de renseignement que les endiguements du fleuve pour la période de 1872 à 1878 ont coûté aux communes de Martigny-Plaine 84,054 francs dont 39,826 à la seule commune de la Ville.¹⁾ Ces travaux ont été exécutés pour la plus grande partie en corvées.

L'inondation du 20 septembre 1920, quoique assez étendue n'a pas fait autant de dégâts dans notre plaine, sauf la destruction d'une partie de l'empierrement du grand canal. Il faut citer aussi les grandes inondations historiques qui ont favorisé la formation des marais. Ce sont celles des 7 août 1469, août 1577, 4 août 1633, 21 septembre 1640 qui ont fait des dégâts dans tout le Valais.

Les infiltrations du fleuve, cause continuelle d'alimentation pour les marais, ont été combattues par le canal dit des infiltrations. Les sources du Pied du Mont à Charrat ont été recueillies par le même moyen. Les marais du Guercet continuent à avoir un peu d'eau à cause des sources qui arrivent du Mont de Chemin surtout au printemps et en automne. La zone située entre la voie ferrée et le Rhône est essuyée depuis un certain nombre d'années.

Avant de mettre le point final à ce chapitre, disons un mot d'une maladie très connue à l'époque des grands marais. Il s'agit de la fièvre du mois d'août. Quand on en était pris, on en avait pour une année à se soigner. Nos aïeux se servaient avec succès de l'Ache (*Apium graveolens*). Le propagateur de cette maladie était un moustique qui a disparu avec le dessèchement des marais. Cet Arcophile était si commun à l'époque de la fauchaison du marais que des nuages en venaient jusqu'à la Ville.

Faune paludéenne.

La plaine de Martigny, au temps des grands marais était habitée par un grand nombre d'animaux les plus divers; c'étaient les beaux jours des chasseurs dont quelques-uns s'occupaient un peu d'ornithologie²⁾, d'autres se contentaient de tirer et de

¹⁾ Archives mixtes.

Voir Bull. soc. Vaud 1902.

²⁾ Laborde. Tableaux topographiques de la Suisse 1780 p. XLIV dit : « qu'on y voit une prodigieuse quantité d'oiseaux aquatiques de toutes espèces ».

rapporter le plus de pièces possibles. Quelques-uns de ces Nemrods on laissé un souvenir. Ce sont Jean Vairoli qui a fourni beaucoup de renseignements à Fatio, et Maurice Rouiller du Guercet. Les autres qui vivent encore, notamment Antoine Cretton, (mort en 1924), et Alfred Faisant connaissent bien les oiseaux, le second surtout nous a fourni d'utiles renseignements. C'est grâce à lui et aux données de Fatio que nous avons pu dresser la liste qui va suivre. Nous avons en outre noté soigneusement les petits oiseaux que nous avons rencontrés dans nos pérégrinations.

De tous les mammifères qui hantaient ces lieux le plus gros était la loutre qui avait dans le Petit Rhône et les nombreux bras du fleuve un asile assuré. Le putois et le blaireau s'y rencontraient aussi quelquefois. Jusqu'au XVIIIe siècle le loup y était fréquent. Certaines dunes avaient le lapin de garenne, au dire d'un ancien chasseur et les endroits humides donnaient asile au hérisson, au rat d'eau (*Arvicola amphibia*) et à la musaraigne (*Sorex fodiens*), etc. La gent ailée était représentée par un nombreux contingent de migrants et quelques espèces sédentaires. Le plus grand nombre n'est plus qu'un souvenir. Nous citons :

<i>Circus aeruginosus</i> L.	<i>Rallus aquaticus</i> L.
Busard harpaye rare.	Râle d'eau.
<i>Alcedo hispida</i> L.	<i>Gallinula chloropus</i> L.
Martinpêcheur.	Poulé d'eau.
<i>Asio brachyotus</i> Gmel.	<i>Fulica atra</i> L.
trouvé une fois un nid avec	Foulque noire, b. du Rhône.
quatre petits dans un vieux	<i>Ardea cinerea</i> L.
saule.	Héron cendré, rare.
<i>Calamodyta phragmitis</i> Bechst	<i>Herodias garzetta</i> L.
Phragmite des joncs.	Aigrette garzette, très rare.
<i>Acrocephalus turdoïdes</i> Meyer	<i>Ardetta minuta</i> L.
Roussole turdoïde, vu très	Blongios ordinaire, très rare.
souvent le nid.	<i>Botaurus stellaris</i>
<i>Poecile palustris</i> Bald	Butor étoilé, très rare.
Mésange de marais.	<i>Ciconia alba</i> Willugby
<i>Panurus biarmicus</i> L.	Cigogne blanche, très rare.
Mésange moustache, vu une	<i>Gallinago media</i> Leach
fois un nid.	Bécassine ordinaire.

- Numenius tenuirostris* Vieillot *Plegadis Falcinellus* L.
 Courlis à bec grêle: très rare. Ibis éclatant, très rare, signalé deux fois en cinquante ans, une fois un, ces dernières années deux (Faisant.)
- Machetes pugnax* L.
 Combattant, très rare.
- Totanus calidris* L.
 Chevalier jambette. *Platalea Leucorodia* L.
Limosa melanura Leisl Spathule blanche.
- Barge à queue noire, rare. *Buphus ralloïdes scopoli*
Haematopus ostralegus L. Crabier, très rare.
- Huitrier pie, très rare. *Anas boschas* L.
- Vanellus cristatus* Meyer et Wolf. Le canard sauvage. Il était si commun que le chasseur, Maurice Rouiller, en portait parfois des chaînes de 10 à 12, qu'il vendait aux hôtels de Martigny.
- Charadrius squartarola* L. Pluvier.
- Aegialites hiaticula* L. Gravelot à collier, rare.
- Oedicnemus crepitans* Temm. *Querquedula circia* L.
 Oedicneme criard, très rare. Sarcelle d'été, rare.
- Glareola pratincola* L. *Sterna hirundo* L.
 Glaréole à collier, rare. Hirondelle de mer, rare.
- Otis tarda* L. *Podiceps fluviatilis* Brisson
 Grande outarde, très rare Grèbe castagneux, rare.
- 1 ex. (Faisant.) *Colymbus glacialis* L.
 Plongeon imbrim, très rare.

Il faut dire que la plus grande partie de ces oiseaux aquatiques étaient des hôtes de passage et que moins que jamais on aura l'occasion de les rencontrer. D'autres qui se voyaient autrefois en exemplaires isolés ont complètement disparu ; tels le héron, le butor, la poule d'eau. La Panure à moustache n'a pas été revue. La Rousserole Turdoïde, encore assez fréquente ces dernières années, est devenue très rare.

Les immenses marais de Martigny ont nourri une assez importante faune aquatique : le Petit Rhône favorisait la communication avec le fleuve ainsi que la dispersion au loin des espèces fluviales. Cette variété était mise à profit par les pêcheurs et notamment par le chasseur Maurice Rouiller qui y tendait de nombreuses nasses. Ces poissons sont les mêmes que ceux que Gams signalait à la Sarvaz.

Jusqu'à ces dernières années, on voyait encore le véron (*Phoxinus laevis* Ag) remonter en bandes pressées les canaux de colmatage. Le Petit Rhône donnait asile à la truite, l'omble-chevalier et l'ombre, tandis que les eaux tranquilles des gouilles du Guercet et des canaux secondaires avaient comme habitants : le vengeron, la carpe des pêcheurs, la tanche, la chevesne et le goujon.

L'écrevisse et la sangsue étaient aussi fréquents dans la région.

Les *Batraciens* étaient représentés par de nombreux individus appartenant aux espèces suivantes : le crapaud des marais (*Bombinator igneus* Lam), la grenouille ordinaire (*Rana esculenta* L) et la grenouille rousse (*R. temporaria* L). On y trouvait aussi le triton (*Molge alpestris*) ainsi que l'anguille fragile.

La vase des étangs cachait un certain nombre de mollusques tels que les *Anodonta lacustrina* Cless *Unio Tumidus* Retz — *Limnaea stagnalis* L — *L. auricularia* L. — *L. palustris* Mull — *Planorbis carinatus* Mull — *Pl. glaber* Jeffer. Les grandes coquilles d'anodontes étaient fort recherchées par les enfants qui les appelaient des « huîtres ».

Il appartient au Chanoine E. Favre de nous dire quels sont les coléoptères qui vivaient dans ces eaux profondes. Nous avons trouvé dans sa faune les indications suivantes. Au moment où nous traçons ces lignes, on peut dire que la plus grande partie de ces insectes a disparu de ce coin de pays. Plusieurs d'entre eux étaient déjà des raretés au temps du savant Chanoine.

Dans les mares et cours d'eau

<i>Dystiscus marginalis</i> L.	<i>Gyrinus natator</i> L.
<i>Hydaticus Hybneri</i> F. rare	» <i>Colymbus</i> Ev. r.
<i>Graphoderus cinereus</i> de Geer r.	<i>Helophorus aquaticus</i> L.
» <i>austriacus</i> Sturm rr.	» <i>glacialis</i> Vill.
<i>Cymatopterus Fuscus</i> L.	<i>Berosus guttalis</i> Rey rr.
<i>Acilius sulcatus</i> L.	» <i>aericeps</i> Curt r.
<i>Rantus pulverosus</i> Sturm	» <i>Luridus</i> L.
» <i>adspersus</i> F. r.	<i>Hydrophyllus aterrimus</i> Esch. rr.
» <i>collaris</i> Payk	<i>Hydrous caraboides</i> L.
<i>Hybius ater</i> de Geer	<i>Hydrobius fuscipes</i> L.
» <i>fuliginosus</i> F.	<i>Anacaena limbata</i>

<i>Agabus Sturmii</i> Gyll	<i>Phylhydrus testaceus</i> F.
» <i>maculatus</i> L.	» <i>4 punctatus</i> Herbst.
<i>Noterus crassicornis</i> F.	» <i>Sahlbergii</i> Faur r.
<i>Laccophylus Hyalinus</i> de Geer	» <i>Frontalis</i> Ev. rr.
» <i>variegatus</i> Germer	» <i>coarctatus</i> Grede.
<i>Hydroporus inaequalis</i> F.	<i>Cymbodyta marginella</i> F. r.
» <i>geminus</i> F.	<i>Helocharis lividus</i> Forst.
» <i>picipes</i> F.	<i>Cyclonotum orbiculare</i> F.
» <i>erythrocephalus</i> L.	
» <i>planus</i> F.	
» <i>marginatus</i> Duft rr.	
» <i>flavipes</i> Oliv rr.	
» <i>pictus</i> F.	
<i>Haliphus obliquus</i> F.	
» <i>fulvus</i> F.	
» <i>flavicollis</i> Sturm rr.	
» <i>confinis</i> Steph rr.	
» <i>variegatus</i> St. rr.	
» <i>ruficollis</i> de Gee.	
» <i>lineatocollis</i> Msh. r.	

De leur côté, les plantes aquatiques hébergeaient entre beaucoup d'autres, les espèces suivantes :

<i>Donacia crassipes</i> F.	<i>Hippodamia 13 punctata</i> L.
» <i>nigra</i> F.	<i>Coccidula rufa</i> Herbst
<i>Galeruca nymphaea</i> L.	<i>Aphthona caerulea</i> Pavk
<i>Teinodactyla Holsaticta</i> L.	<i>Anisoticta 19 punctata</i> L.

Le crottin déposé par les animaux qui fréquentaient le pâturage favorisait le développement d'un certain nombre de *Staphylinides*, etc.

Enfin, sur les étangs et les rosières, des essains de libellules diverses passaient d'un vol rapide et mettaient au-dessus des eaux dormantes une vie animée et gracieuse. Nous avons nous-même observé et capturé les espèces suivantes :

<i>Myrmeleon tetragrammicus</i>	<i>Libellula coerulescens</i> Fsh.
» <i>formicalynx</i>	» <i>depressa</i> L.
<i>Aeschna juncea</i>	» <i>pedemontana</i> all.
<i>Gomphus aeneus</i>	<i>Callopteryx virgo</i> Leach.
	» <i>splendens</i> , etc.

Tous ces insectes, s'ils ne sont pas déjà expulsés de nos marais, y sont devenus bien rares et leur complète disparition n'est plus même une question d'années : les travaux d'assainissement, activement poussés, rendent prochain le jour où cette faune ne sera plus qu'un souvenir.

FLORE ...ANCIENNE !

En 1883, M. William Barbey, dans un court article du *Bulletin de la Murithienne*, énumérait les raretés « que la fièvre de construction » avaient fait disparaître de l'embouchure de la *Versoix* à Genève. Il versait un pleur sur la tombe de quelques amies à jamais disparues.

Nous pourrions, à notre tour, intituler ces lignes : Obituaire de la flore des Marais de Martigny. Le colmatage a porté à beaucoup de plantes un coup mortel. C'est ce que les lignes suivantes vont constater : Un certain nombre d'espèces pourra subsister encore quelques années, végétant misérablement, mais ces années sont comptées, car le soc de la charrue ne tardera pas à retourner le sol dès qu'il aura reçu la couche de terre nécessaire à compléter l'œuvre du dessèchement. Alors la flore paludéenne aura vécu. Les botanistes pourront, avec Rambert, « maudire la civilisation barbare qui remplace les raretés par d'affreux champs de pommes de terre ». Inutiles récriminations ; le temps passé ne revient plus ! Essayons de tracer le tableau de cette flore d'autrefois.

Les espèces suivantes ont *virtuellement disparu* .

Schœnoplectus triquetrus (L) Palla trouvé par L. Gross dans le Petit Rhône.

Eleocharis acicularis (L) R et S indiqué par Murith au Guercet
Nymphaea alba L : Très abondante avant 1870. En 1890 elle ne se trouve plus que dans quelques mares, fossés ou canaux, région des gouilles du Guercet-Ile à Bernard. 1900 à 1918, seulement dans les fossés des deux côtés du chemin vicinal tendant de la route cantonale au Guercet. 1919 à 1921, encore au même lieu, mais chaque année plus rare. 1922, disparu, ces fossés étant complètement secs.

Nuphar luteum (L) Sibth. A été vu par des gens de Charrat antérieurement à 1850 et signalé par eux comme exceptionnellement rare. Plus revu par personne dès cette époque.

Ranunculus Lingua (L). Signalée par Jaccard au Guercet, jamais vu, peut-être disparu depuis longtemps.

R. sceleratus (L). Disparition récente.

R. Sardons Crantz. Disparition récente.

R. trychophyllus Chaix var. *paucistamieus* Tausch et forma *terrestris* Gr. et Godr. Disparition récente.

Var Rionii Lager. Disparition récente.

Callitriche palustris L ssp *verna* L. Disparition récente.

Viola stricta Horn. Signalé par Murith ; Marais de Martigny jamais vu.

Myriophyllum spicatum L. Disparition récente.

Hippuris vulgaris (L). Disparition récente.

Anagallis tenella (L) Murray. Nous signalons pour mémoire cette plante qui se trouve dans l'herbier du Chanoine Carron du Grand-St-Bernard avec l'étiquette suivante : Maraiche de Martigny 1874 : leg C. Carron. Il y avait là un étang où s'arrêtaient de nombreux oiseaux migrateurs. Cette plante y aurait-elle apparu une fois ? C'est ce que nous n'avons jamais pu savoir, le collecteur était mort avant que nous ayons vu son herbier.

Teucrium Scordium L. Guercet (Jacc.) disp. récente.

Limosella aquatica L. Au bord de la route près Charrat, dans les fossés (Rion), disparition déjà ancienne.

Utricularia vulgaris L. Guercet (Murith), disparu de 1906 à 1910.

U. minor L. même lieu (Murith), disparu avec la précédente.

Littorella uniflora (L) Asch. Martigny, rivages inondés (Muret), disparition déjà ancienne.

Bidens cernuus L. probablement disparu dep. de longues années.

Les espèces suivantes sont en très forte diminution, quelques-unes seront probablement éteintes quand paraîtront ces lignes.

Thypha minima Funck, indiqué par Murith dans le voisinage du

Rhône, probablement disparu.

Thypha latifolia L. Guercet (Murith), encore relativement abondant en 1916, très diminué depuis cette date et rare.

Thypha angustifolia L. idem.

Sparganium ramosum Huds devenu rare dès 1910.

» *simplex* Huds déjà très rare en 1910.

Potamogeton natans L. déjà rare en 1916.

» *pusillus* L. idem.

» *pectinatus* L. idem.

Zanichellia palustris L. Charrat (Jacc) encore ?

Triglochin palustris L. Guercet (Jacc.) éteint ?

Alisma Plantago aquatica L. Encore commun en 1910 déjà bien rare en 1916: presque éteint en 1922.*

Le groupe des plantes précédentes pourra se maintenir au canal Tolléron, si on ne le drague pas.

Alopecurus fulvus Sm. de plus en plus rare.

» *geniculatus* L. idem.

Glyceria fluitans (L.) R. Br. idem.

Cyperus flavescens L. éteint ?

» *fuscus* L. éteint ?

Eriophorum angustifolium L. très rare déjà en 1916.

Holoschænus lacustris (L.) Palla. encore relativement en 1916 devenu très rare.

H. Tabernaemontani (Gmel) Palla, indiqué par Jaccard, jamais vu, peut-être disparu.

Eocharis palustris (L) Retz Guercet (Murith) encore ?

Schænus nigricans L. (Jaccard) disparu ?

» *ferrugineus* L. (Jaccard) disparu ?

Carex disticha Huds. partout selon Wolf: peu observé.

» *Vulpina* L.

» *teretiusscula* Good. Guercet (Murith) disparu ?

» *stricta* Good.

» *pseudo-Cyperus* L. encore en 1916 mais bien rare, pas revu depuis.

» *ampullacea* Good de plus en plus rare.

» *xanthocarpa* Degl. idem.

» *vesicaria* L. idem.

» *paludosa* Good idem.

Lemma minor L. Fossés du Guercet encore en 1916, pas revu depuis 1920, peut-être au Tolléron.

Juncus conglomeratus L.

» *effusus* L.

» *glaucus* Erhr.

» *obtusiflorus* Erhr.

Allium angulosum L. encore assez commun en 1916, devenu bien plus rare.

Iris pseudo acorus L. déjà rare en 1916, encore un pied en 1922.

Orchis incarnatus L. de plus en plus rare.

» *palustris* L. déjà très rare en 1916, disparu?

Polygonum amphibium L. encore quelques rares pieds en août 1922.

P. mite Schrank, plus observé dès 1910, disparu? de même *P. minus*.

Caltha palustris L. encore de rares pieds sous le Guercet en 1916 et 1920.

Ranunculus flammula L. de plus en plus rare.

R. ssp repens (L) Sch. et Keller, idem.

Roripa nasturtium aquaticum (L) Schz. et Thellung, disparu sauf au canal Tolléron.

Hypericum Desetangsii Lamotte. Encore en 1916, pas vu en 1922.

Epilobium hirsutum L. encore de rares pieds en 1922.

» *parviflorum* Schreb., de plus en plus rare.

» *palustre* L., encore. Commun en 1916, très rare en 1922.

Cicuta virosa L., encore un pied ou deux en 1922, en voie de disparition.

Sium erectum Huds, encore en 1922 le long du Tolléron, disparu ailleurs.

Menyanthes trifoliata L., encore en 1916 mais bien rare, pas revu depuis.

Scutellaria galericulata L. idem.

Mentha aquatica L., de plus en plus rare, sauf au b. du Tolléron.

Veronica Anagallis-aquatica L. idem.

Pedicularis palustris L., encore assez commun en 1916, très rare en 1922.

Galium uliginosum L., encore en 1916, devenu rare.

» *palustre* L., idem.

Achillea Ptarmica L., encore en 1916, pas revu en 1922.

Cet énorme déficit végétal, est légèrement compensé par l'arrivée de quelques espèces rares autrefois, mais qui tendent à se répandre. Ce sont les :

Ophrys arachnites (Scop) Hudson qui commence à se montrer assez fréquent sur le talus des canaux d'assèchement, (Wilczek).

Euphorbia virgata Wet K., découverte par le Prof. Jaccard entre Charrat et Saxon en 1912. Cette Euphorbe s'est rapidement répandue dans les alentours jusque tout près de Martigny, au Guercet, d'où elle commence à se montrer dans nos marais.

Berteroa incana DC., autrefois localisée à l'embouchure de la Dranse et maintenant en de nombreuses localités de nos marais où elle a été amenée par les graviers des chemins, ainsi que sur les berges des canaux où elle pullule parfois.

Aster brumalis et *Aster salignus* Willa, sur les talus et dans les vernaies aux Maraîches, ils sont encore rares, mais s'y maintiennent dès 1905—1910.

A ces nouvelles venues, il faut ajouter un assez grand nombre de plantes ségétales qui se sont montrées dans les cultures récemment conquises sur le marécage. De ce nombre est le *Lathyrus hirsutus* L.

A la fin d'août 1922, ces marais desséchés offraient l'image de la désolation, car n'étant pas encore surélevés pour la culture, le fond qui se trouve à une profondeur de 60 cm. à 1 m. au-dessous du niveau de la plaine, était presque entièrement sec, sauf de rares points d'eau qui se manifestaient par de la vase encore humide. Ce fond est garni d'un épais tapis de mousses où dominent des *Hypnum* et à certains endroits des croûtes de *Sphaignes* jaunâtres d'où s'exhale une odeur fétide d'organismes en décomposition. Sur ce fond bryologique, ont possé d'innombrables *Potentilla anserina* auxquelles se mêlent des *Tormentilles*. Autour d'elles surgissent les restes flétris de belles plantes aquatiques telles que *Cicuta*, *Nymphaea*, *Alisma*, etc.

En d'autres endroits, ce sont des flaques nauséabondes où achèvent de pourrir *Characées* et *Potamots*, verts de *Nostocs*.

Rien n'est triste comme cet état intermédiaire qui n'est ni la nature sauvage, ni le domaine de l'agriculture et de l'art pastoral.

Ce n'est pas sans mélancolie que nous assistons au spectacle de l'exode silencieux de cette faune et de la mort de cette flore qui égayerent nos jeunes années et que nous n'y verrons plus. Les pays se transforment, les étapes de mutation se succèdent insensiblement et nous passons avec elles. Instabilité des choses de ce monde qui nous fait sentir la profonde vérité de ces paroles du Barde royal qui viennent à nous du fond des siècles et proclament encore: *Ipsi peribunt, tu autem permanes Domine... Et sicut opertorium mutabis eos et mutabuntur : tu autem idem ipse est et anni tui non deficient!*

FLORE ACTUELLE DES DUNES

Avant d'aller plus loin disons un mot sur la matière dont sont formées ces dunes. La description de Morlot (in *Bul. Soc. Vaud* 1852) s'applique sans restriction. «Ces dunes sont formées de sable très fin, sans le moindre galet, ni autre chose que ce soit d'étranger.» En les fouillant on y trouve des troncs ensevelis avec différents étages de racines adventives qui correspondent à autant d'enfouissements successifs. Le talus de remblai est tourné vers le bas de la vallée d'où vient le vent, et le talus de déblai vers le haut: ce dernier accuse une pente de 30 à 60 pour 100. Toutes les dunes sont formées des sables du Rhône à l'exclusion de ceux de la Dranse dont la pesanteur ne se prête pas au charriage par le vent.

La flore des dunes a un facies xérophile accentué.

I. DUNES DU CAPIOZ.

Ce groupe de Dunes est situé des deux côtés du canal Transversal qu'il borde sur un parcours d'environ un kilomètre.

La première du groupe, qui est aussi la plus grande, est située entre le canal et le Rhône, elle s'étend du S-E au N-W sur une longueur d'environ 400 m., une largeur variant de 30 à 60 m., son contour est très sinueux. Son point culminant est à quatre mètres au-dessus des cultures, d'autres sommets atteignent 2 m. 50 à 3 m. Elle présente de nombreuses vallécules ou combes qui s'abaissent au niveau de la plaine environnante. Sa plus grande

largeur se trouve auprès du canal à une distance d'environ 150 mètres du fleuve, dont elle va rejoindre les digues en se rétrécissant graduellement; sa pointe N qui longe les digues sur une certaine longueur finit par se confondre avec elles.

A de nombreux endroits, cette dune est bordée de falaises abruptes produites par l'enlèvement du sable.

Dans la partie la plus large, le boisement ou buissonnement, assez clairsemé, est composé de nombreux *Berberis vulgaris* disposés parfois en groupements; ces vinettiers sont accompagnés de buissons clairsemés d'*Hippophae rhamnoides* et de très rares *Juniperus communis*. Le sol maigrement gazonné sur les crêtes est souvent couvert d'une croûte blanchâtre ou jaunâtre, formée des lichens suivants:

Placodium fulgens (S W) Nyl.

Placodium lentigerum (Web) Fl. Fr.

accompagnés de *Diplochistes serruportus* (L.) Arrh., entre lesquels on trouve encore : *Cladonia pyxydata*.

Nous n'avons trouvé sur aucun autre groupe de dunes cette formation lichenique, qui couvre ici des espèces relativement étendus. Les creux les plus humides et les pentes les moins ensoleillées, ont une légère croûte verdoyante où se mêlent :

Bryum...?

Tortula montana.

Sur ce fond cryptogamique, une florule assez curieuse a pris pied. La première chose qui frappe la vue est l'abondance de l'*Artemisia campestris* qui domine et se trouve chez elle sur ce terrain aride. Avec elle, et codominants, on trouve :

Carex glauca

Tunica saxifraga

C. obesa

Silene Otites et surtout :

Allium sphaerocephalum

Anemone montana

qui au printemps revêt ces dunes de la plus riante parure avec de non moins nombreux *Potentilla verna* et *Gaudini*.

Ces Anémones ont un aspect plus soyeux que celles des collines, de loin, elles ont un faux air d'A. Halleri, et elles sont accompagnées d'individus assez nombreux à fleurs doubles ou pleines, d'une teinte noirâtre très accusée. C'est le :

Lusus laciniata H. Bernet in Herb. Boisier (dét. Beauverd).

Les espèces suivantes, quoique moins abondantes, se trouvent sur toute l'étendue de la dune:

<i>Koeleria cristata</i>	<i>Viola rupestris</i> cc.
<i>Poa bulbosa vivipara</i>	<i>Myosotis collina.</i>
<i>Poa concinna</i> rare	<i>Teucrium chamaedrys.</i>
<i>Asparagus officinalis</i> cc.	<i>Thymus serpyllum</i> ssp.
<i>Orchis Morio</i> rare.	<i>Veronica polita.</i>
<i>Dianthus caryophyllus</i>	<i>V. spicata.</i>
<i>ssp. silvester</i> , rare.	<i>Euphrasia ericetorum.</i>
<i>Cerastium semidecandrum</i>	<i>Globularia Willkommii.</i>
<i>C. glutinosum</i> très rare.	<i>Sherardia arvensis.</i>
<i>Ranunculus bulbosus</i>	<i>Asperula cynanchica.</i>
<i>Hutchinsia petraea.</i>	<i>Galium verum.</i>
<i>Erophila verna.</i>	<i>Achillea nobilis.</i>
<i>Alyssum Alyssoides.</i>	<i>A. millefolium.</i>
<i>Saxifraga tridactylites.</i>	<i>Taraxacum officinale</i> <i>ssp. laevigatum.</i>
<i>Astragalus Onobrychis</i>	<i>Chondrilla Juncea.</i>
<i>Euphorbia Seguieriana.</i>	<i>Hieracium umbellatum.</i>
<i>Helianthemum nummularium.</i>	

A certains endroits le sol est couvert d'un tapis très dense de *Sedum rupestre*, tandis qu'en d'autres, tournés «à l'adret» ce sont de nombreux *Sedum maximum* qui dressent leurs tiges raides et charnues.

Au printemps, les crêtes sont garnies de l'*Erodium cicutarium*. Certaines crêtes ou pentes, offrent des colonies de *Festuca vallesiaca*; ailleurs des vallécules ombragées d'*Alnus incana* et *salix nigricans* offrent au printemps de vastes tapis de *Glechoma hederacea* que remplacent plus tard de nombreux *Polygonatum officinale*.

Les falaises abruptes, où l'enlèvement du sable est fréquent, sont rapidement colonisées par de nombreux *Agropyrum repens* et *caninum*, *Erucastrum obtusangulum*.

Cette florule se maintient à peu près telle sur une partie de la dune. En avançant vers la pointe N, elle se modifie et le buissonnement, formé des espèces déjà citées, devient plus compact, le *Juniperus communis* devient moins rare et avec lui se présentent les *Rosa canina* et *Rubus caesius*. Ce dernier trahit le sol devenu plus humide à cause de la proximité du fleuve.

Nous y notons en outre les espèces suivantes non encore énumérées : *Cynodon dactylon* qui devient de plus en plus fréquent à mesure qu'on se rapproche du fleuve. Ensuite :

<i>Saponaria ocymoides</i>	<i>Asperula cynanchica</i> var.
<i>Trifolium alpestre</i>	<i>montana</i>
<i>Onobrychis arenaria</i>	<i>Erigeron acer</i>
<i>Peucedanum oreoselinum</i>	<i>Scorzonera austriaca</i> rare
<i>Satureja acinos</i>	

auxquelles il faut ajouter les : *Eragrostis minor* et *Euphrasia lutea* qui y forment des champs étendus à la fin de l'été.

La présence assez fréquente des troupeaux se traduit par les nombreux *Setaria viridis* et *Euphorbia cyparissias*. Le sol est toujours plus ou moins couvert de croûtes de mousses et de lichens des espèces déjà citées.

Cette dune et les autres, voisines, ont une petite faune d'insectes xérophiles tels que les *Pachytylus cinerascens*, rare, *Oedipoda coerulescens* cc., *Stenobothrus* spc.... qui sautent sur les pelouses, tandis que la *Cicindela litterata* Sulz, court sur le sable chaud en compagnie de *Lacerta agilis*. Sur les *Hippophæ* se promène le *Lamia textor* L. et les brillantes *Chrysidés*, volent de fleur en fleur. On y trouve aussi quelquefois un gros et rare Lamellicorne, le *Polyphylla Fullo* L.

Dans quelques-unes de ces dunes les paysans ont tenté des plantations à même la dune; ainsi dans le milieu de celle-ci, on pouvait voir dans l'été de 1922, un champ de maïs dont les tiges se balançaient au-dessus des gazons voisins.

Plus à l'est, séparée par un hiatus de près de 200 m., se trouve une autre dune plus petite (100×70 m.) de même élévation. Sur celle-ci codominent les: *Carex glauca*, *Euphorbia Seguieriana* et *Artemisia campestris*; ensuite: *Anemone montana* et *Carex obesa*; et avec elles les:

<i>Calamagrostis Epigeios</i>	<i>Helianthemum nummularium</i>
<i>Poa bulbosa vivipara</i>	<i>Viola rupestris</i>
<i>Phalaris arundinacea</i>	<i>Echium vulgare</i>
<i>Silene vulgaris</i>	<i>Teucrium chamaedrys</i>
<i>S. Otites</i>	<i>Satureja acinos</i>
<i>Tunica Saxifraga</i>	<i>Thymus serpyllum</i> ssp.
<i>Arenaria serpyllifolia</i>	<i>Euphrasia ericetorum</i>

<i>Minuartia fasciculata</i>	<i>Galium verum</i>
<i>Alyssum Alyssoïdes</i>	<i>Cuscuta Epithymum</i>
<i>Sedum album</i> nombreux	<i>Scabiosa agrestis</i>
<i>S. rupestre</i> »	<i>Achillea millefolium</i>
<i>S. maximum</i> »	<i>Chondrilla Juncea</i> cc.
<i>Potentilla verna</i>	<i>Hieracium umbellatum</i>

Les champs et flachères qui l'encerclent de toutes parts lui envoient des colonies de

<i>Vicia Cracca</i>	<i>Hieracium florentinum</i>
<i>Viola tricolor arvensis</i>	<i>Erigeron canadensis</i>
<i>Lycopsis arvensis</i>	<i>Cirsium arvense</i>

Quelques pentes sont en outre envahies par les roseaux. Le buissonnement assez clairsemé est composé de nombreux: *Berberis* et *Hippophaës* parmi lesquels ont pris pied quelques *Salix: nigricans, alba* et *triandra glaucophylla*.

Un fait digne de remarque sur cette dune est la forme que prend le *Chondrilla Juncea*. Ce n'est plus ici cette chicoracée raide, aux rameaux disposés en panicule lâche, mais un énorme buisson arrondi, atteignant parfois 1 mètre et demi de haut, touffu et hérissé de fleurs. Aux époques de sécheresse, il est surchargé de coquilles de *Hélix variabilis* Drap qui est très commune sur toutes les dunes.

En amont et en aval s'échelonnent les détritits du canal récemment agrandi, sables fortement mêlés de gravier, qui ne permettent aucune confusion avec le terrain de la dune. Ces détritits forment des deux côtés de celle-ci une ligne de talus qui à certains endroits se confond avec le bord des dunes. Sur ces collines artificielles se donnent rendez-vous une foule de vulgarités qui parfois pénètrent dans les dunes. Les seules que nous y ayons noté à part celles mentionnées plus haut sont les suivantes:

<i>Agropyrum repens</i>	<i>Evucastrum obtusangulum</i>
<i>Chenopodium album</i>	<i>Achillea millefolium</i>
<i>Saponaria officinalis</i>	

et encore est-ce particulièrement sur les bords où l'on a prélevé du sable et alors relativement abondants, ou sur les dunes elles-mêmes, apportées par les bestiaux, et alors exceptionnellement rares. Ce fait tendrait à prouver que le terrain des dunes laissé à lui-même est hostile au développement de la florule rudérale.

Cette dune offre en automne un aspect tout particulier. Elle est alors, surtout à l'extrémité orientale, abondamment couverte de *Sedum maximum* qui se mêlent aux argousiers. Il y a encore à cette saison un fin gazonnement d'*Eragrostis minor* qui ne se montre pas pendant l'été, et la crête complètement dénudée est couverte d'une croûte de lichens semblables à ceux de la première dune. Les *Sedum maximum* envahissent même le déblai du canal parmi les plantes rudérales et le *Chondrilla* colonise parfois dans le gravier de la cuvette du canal en compagnie d'abondants *Berteroe incana* !

Un peu plus au N. de cette dune, vers le Rhône, il s'en trouve une autre d'une surface d'environ 100 mètres carrés sur un à deux mètres d'élévation. Elle est envahie par un buissonnement très dense d'*Alnus incana* auxquels se mêlent les espèces suivantes :

<i>Calamagrostis Epigeios</i> cc.	<i>Satureja Clinopodium</i>
<i>Salix nigricans</i>	<i>Viburnum opulus</i>
<i>Humulus Lupulus</i>	<i>Valeriana officinalis</i>
<i>Euphorbia Seguieriana</i>	<i>Centaurea scabiosa</i>
<i>Berberis vulgaris</i>	» <i>Jacea</i>

L'élément xérophile y est nul comme on le voit et les seules plantes habituelles de la dune sont les *Berberis*, *Euphorbia* et *Calamagrostis*. C'est le type de dunes surbaissées, encerclées par le marécage et soumises fréquemment à l'extraction du sable. Nous retrouverons cette forme près de Charrat et aux Chantons.

La rive gauche «du Transversal» a aussi quelques dunes, qui sont la continuation des précédentes, elles en ont été séparées par le creusage du canal.

La première en amont, est un peu plus élevée que les précédentes, elle atteint 4 mètres sur 70—80 de long et 30—40 de large. Elle est fréquemment soumise à l'extraction et il n'y a plus guère que la crête qui conserve le caractère xérophile ; les talus extérieurs sont occupés par une florule triviale, et la partie S, profondément excavée, abrite une maisonnette où les ouvriers du voisinage retirent leurs outils. Les talus offrent les plantes suivantes, dont quelques-unes envahissent la crête.

<i>Setaria viridis</i>	<i>Reseda lutea</i>
<i>Bromus tectorum</i>	<i>Rubus caesius</i>
<i>Agropyrum repens</i>	<i>Vicia cracca</i>
<i>Chenopodium album</i>	<i>Solanum nigrum</i>

Silene vulgaris

Centaurea scabiosa

Erucastrum obtusang.

Cirsium arvense

La base est entourée d'un réseau serré de *Houblon* et de *Clématitis vitalba*, auxquels se mêle le *Chondrilla*, descendu de la crête. Le sommet très aplati de la dune a un fruticetum composé de nombreux *Berberis* et *Hippophaës* auxquels se mêlent les *Salix nigricans* et *triandra*. Le tapis herbacé, donne la liste suivante en nombreux individus:

Euphorbia Seguieriana et *Artemisia campestris*, dominants, puis les: *Asparagus officinalis* et *Silene Otites* et enfin *Chondrilla juncea* en nombre qui forme toujours d'énormes buissons arrondis. Avec ces espèces croissent en dominés ou sous-dominés les plantes suivantes:

Carex obesa et glauca

Sedum album

Festuca vallesiaca, très ab.

» *rupestre*

Poa bulbosa vivipara

Teucrium chamaedrys

Tunica Saxifraga

Thymus serpyllum ssp.

Arenaria leptoclados

Galium verum

Anemone montana

Achillea millefolium

Turritis glabra

Hieracium umbellatum

Alyssum Alyssoides

» *florentinum*.

Viola rupestris

Plus au sud, une dune surbaissée, dont la pente N. est occupée par une luzernière abâtardie, offre sur le plateau supérieur, d'une superficie de 100 mètres carrés et d'une élévation de 1 m. 80, les plantes suivantes dont un partie descend dans la luzernière:

Agropyrum repens et *Artemisia campestris* dominants, ensuite *Anemone montana* et enfin les:

Phleum Boehmeri

Euphorbia Seguieriana

Dianthus caryophyllus silvester

Achillea setacea

Silene Otites

Chondrilla juncea

Turritis glabra

Centaurea scabiosa

Arabis hirsuta

Hieracium florentinum

La partie W. est envahie jusqu'au sommet du talus par: *Arundo Phragmites*.

Nous n'avons pas vu le *Quercus* sur les dunes du Câpioz.

2. DUNES DES CHANTONS.

Ce groupe de dunes est celui qui a le plus été mis à contribution pour l'exhaussement des terrains environnants. Il n'en reste plus que quelques vestiges dont la disparition est prochaine.

La première de ces dunes, à environ un demi kilomètre de la voie ferrée est aplatée et mesure environ 100 mètres carrés sur une hauteur de un mètre. La première chose qui frappe la vue, est la couverture presque compacte d'*Equisetum hiemale* sur une couche de sable de la Dranse! amenée artificiellement, comme nous le verrons plus loin. Parmi ces *Equisetum*, nous avons noté d'abord : *Erysimum helveticum* et *Euphorbia Seguiriana* en nombre, ensuite les espèces ci-après :

<i>Calamagrostis Epigeios.</i>	<i>Teucrium chamaedrys.</i>
<i>Asparagus officinalis.</i>	<i>Satureja acinos.</i>
<i>Tunica Saxifraga.</i>	<i>Veronica prostrata rare!</i>
<i>Silene Otites.</i>	<i>Asperula cynanchica.</i>
<i>Turritis glabra.</i>	<i>Galium verum.</i>
<i>Helianthemum nummularium.</i>	<i>Achillea millefolium.</i>

Par ci, par là, spécialement sur les bords, il y a un buissonnement de *Hippophaë*, tandis que la partie surbaissée au N., qui arrive au niveau des cultures, est couverte d'un taillis d'*Alnus glutinosa* et *Cornus sanguinea*, avec en sous bois, de nombreux argousiers. Les cultures et friches voisines, envoient sur la dune, un fort nombreux contingent de plantes rudérales, qui colonisent surtout les premiers abords. Nous avons noté les :

<i>Agrostis vulgaris.</i>	<i>Vicia Cracca.</i>
» <i>alba.</i>	<i>Linaria vulgaris.</i>
<i>Phalaris arundinacea.</i>	<i>Lithospermum officinale.</i>
<i>Brachypodium pinnatum.</i>	<i>Senecio erucifolius.</i>
<i>Bromus squarrosus</i>	<i>Centaurea Scabiosa.</i>
» <i>tectorum.</i>	<i>Cirsium arvense.</i>
<i>Melandrium vulgare.</i>	<i>Tragopogon orientalis etc.</i>
<i>Rubus caesius.</i>	

Cette dune est habitée par un certain nombre d'insectes, en particulier un orthoptère : *Oedipoda cærulescens* qui saute parmi les herbes mais en petit nombre, et de nombreuses *Chrysides* qui volent de fleur en fleur. A 20 pas plus au N, se trouve un autre reste de dune, d'égale superficie et de 1 m. 50 de haut. Elle

est occupée par un épais maquis formé des espèces suivantes:
Quercus sessiflora en nombre puis :

<i>Humulus Lupulus.</i>	<i>Evonymus europaeus.</i>
<i>Berberis vulgaris.</i>	<i>Rhamnus catharticus.</i>
<i>Cornus sanguinea.</i>	<i>Frangula Almus.</i>
<i>Rubus caesius.</i>	<i>Viburnum Opulus.</i>
<i>Rosa spec.</i>	

Dans ce fourré dont le sol est envahi par l'*Agropyrum repens* ont pris place les *Calamagrostis Epigeïios* et *Euphorbia Seguieriana* sur les bords, encore *Equisetum hiemale*, en nombre, et sur la crête: *Artemisia campestris* dominant et accompagné des:

<i>Allium sphaerocephalum.</i>	<i>Thymus serpyllum</i> ssp.
<i>Turritis glabra.</i>	<i>Galium verum.</i>
<i>Erucastrum obtusangulum.</i>	<i>Achillea millefolium.</i>
<i>Tencrium Chamaedrys.</i>	<i>Centaurea scabiosa.</i>

Dans les buissons de la base on trouve : *Polygonum dumetorum*. La troisième dune est plus encore que celle-ci, envahie par un buissonnement intense et à peu près pareil.

Ces trois groupes de dunes n'en faisaient autrefois qu'une, bien plus élevée et coupée de profondes vallécules, comme leurs voisines disparues à jamais.

Jusqu'en 1916, on pouvait encore suivre l'ancienne dispersion de ce groupe.

Un certain nombre de plantes en marquaient l'emplacement avec quelques bandes de terrains ondulés, où l'on reconnaissait la trace des dunes dont le sable avait été enlevé pour l'exhaussement des marais. D'abord des buissons de chênes mêlés à de nombreux argousiers et *Rhamnus*, ensuite, des champs continus de *Veronica prostrata*. Cette dernière plante se trouvait partout où avaient existé des dunes et pas ailleurs. Elle a été presque complètement extirpée lors des grands labours qui eurent lieu ensuite des ordonnances fédérales concernant les emblavures. Le reste du tapis xérophile, issu du sable des dunes, avait déjà disparu depuis longtemps. Les dunes que nous venons de visiter ont été temporairement submergées, lors du colmatage de cette partie de la plaine, elles étaient déjà alors surbaissées et se sont trouvées plus basses que le remblai de localisation des eaux.¹⁾ C'est ce qui explique la présence du sable de la Dranse sur celui du Rhône et

aussi celle de l'*Equisetum* en si grande quantité. A mesure que s'éloigne la date de cette implantation qui remonte au plus à une quinzaine d'années, on voit la *Prélaie* diminuer d'importance, et les autres plantes prendre le dessus, et c'est avec le temps — si tant est que ces restes de dunes subsistent — la florule xérophile qui dominera de nouveau comme dans les dunes qui n'ont pas été soumises à l'immersion.

Nous avons fait la remarque que l'*Erucastrum*, est un élément accidentel de la dune. Il n'est vraiment abondant que sur les talus des dunes où l'on a extrait récemment du sable. Se passe-t-il une série d'années où l'exploitation est suspendue, ce sont alors les plantes habituelles de ces talus : *graminetum* et *caricetum*, qui le chassent en préparant le terrain aux autres plantes. Sur les dunes non exploitées, l'élément rudéral est à peu près exclu d'une manière absolue, ou s'il se maintient c'est à l'état de minorité peu appréciable tant au point de vue du nombre des espèces qu'à celui des individus. Cela nous fait croire que, Gams qui donne l'*Erucastrum* comme élément habituel des dunes, n'a pas vu de dunes absolument livrées à elles-mêmes et n'en a vu que de celles soumises à l'extraction.

Cet élément rudéral qui se manifeste aussi sur les dunes isolées de culture est aussi le fait de la présence des troupeaux, qui en grattant le sol, l'ameublissent, l'engraissent de leurs déjections et favorisent ainsi d'une manière temporaire ou constante la présence de ces plantes. Mais pour autant que nous avons pu le remarquer, il vient toujours un moment où les plantes rudérales disparaissent pour faire place aux autres.

3. DUNES DES CRETTES ET DES INDES.

De ce groupe, les unes sont presque complètement encerclées par les cultures et en subissent fortement l'influence. Elles sont en outre soumises à une exploitation presque régulière: c'est le type que nous avons déjà vu au Câpioz; les autres, par contre, isolées au milieu des anciens marais ont conservé plus ou moins intact leur ancien faciès xérophile: mettons type 2.

Comme nous l'avons déjà dit, il y a ici deux chaînes parallèles, une au Nord, l'autre au Sud.

Voyons la chaîne N. qui se trouve en partie sur le territoire de l'île à Bernard.

Les premières dunes que nous rencontrons près du chemin, appartiennent au type I. Il y en a une assez grande près du canal Tolléron; elle a environ $58 \times 23 + 5$ m. de hauteur maximum. Elle est un peu envahie par les roseaux à l'Est.

La florule de la dune proprement dite répond à la liste suivante: *Artemisia campestris* dominant

<i>Calamagrostis Epigæios.</i>	<i>Thymus serpyllum</i> ssp.
<i>Asparagus officinalis</i> cc.	<i>Galium verum.</i>
<i>Tunica Saxifraga.</i>	<i>Achillea millefolium</i> f.
<i>Euphorbia Seguieriana.</i>	» <i>setacea</i>

Le *fruticetum* est formé des espèces suivantes:

<i>Betula pendula.</i>	<i>Rhamnus Frangula.</i>
<i>Berberis vulgaris.</i>	» <i>catharticus.</i>
<i>Cornus sanguinea.</i>	Pas de chênes !

sur le talus fort gazonné au S. W., une colonie de *Sedum maximum* a pris pied et prospère.

Sur la crête et les autres talus, fort dénudés par les extractions, les cultures voisines ont envoyé les plantes suivantes:

Erucastrum obtusangulum et *Medicago sativa* dominant, et avec eux:

<i>Setaria vividis.</i>	<i>Ononis procurrens.</i>
<i>Equisetum arvense.</i>	<i>Vicia Cracca.</i>
<i>Saponaria officinalis.</i>	<i>Viola tricolor arvensis.</i>
<i>Reseda lutea.</i>	<i>Lycopsis arvensis.</i>
<i>Rubus caesius.</i>	<i>Centaurea Scabiosa.</i>
<i>Melilotus luteus.</i>	

Tout autour, à peu de distance, se trouvent les ultimes restes de petites dunes complètement recouvertes par un boisement intense et dont la florule xérophile a complètement disparu. Elles sont complètement encerclées par les cultures.

Cent mètres plus loin, du côté de Charrat, se trouve une autre dune du même type, à florule conforme à la précédente. Toutes ces dunes, fréquemment remuées ont une forte tendance à l'envahissement par l'*Agropyrum repens* ou *caninum*.

Voyons maintenant la chaîne sud qui est de toutes nos dunes la plus intéressante, parce qu'elle s'est relativement peu éloignée de l'état primitif. Il en reste les extrémités occidentale et orientale, la partie élevée, au centre, a disparu depuis de longues années. Sauf l'extrême pointe occidentale et une petite partie à l'orient qui rentrent dans le type I, tout le reste appartient au type 2.

L'extrémité occidentale, au fond de la *Pointe* forme une petite dune surbaissée et les dernières extractions y sont assez récentes. Elle a commu superficie 70×10 et 0.80 de hauteur au-dessus des cultures. Sa surface est plane. Le boisement y est fort dense et composé des espèces suivantes : *Rhamnus Frangula* dominant, ensuite:

<i>Betula pendula.</i>	<i>Hippophaë rhamnoides</i> rare.
<i>Populus nigra.</i>	<i>Cornus sanguinea.</i>
<i>Salix fragilis.</i>	<i>Ligustrum vulgare.</i>
<i>Quercus pedunculata</i> rare.	<i>Viburnum Opulus.</i>
<i>Rhamnus catharticus.</i>	

au milieu de ce maquis se trouve une espèce de prairie extrêmement mélangée, où l'élément rudéral tient la plus grande place avec les espèces suivantes:

Lithospermum officinale et *Calamagrostis Epigæios* dominants, ensuite:

<i>Arundo Phragmites</i> CC.	<i>Polygala vulgaris.</i>
<i>Equisetum ramosissimum.</i>	<i>Rubus caesius.</i>
<i>Colchicum autumnale.</i>	<i>Campanula cochlearifolia.</i>
<i>Medicago Lupulina.</i>	<i>Cirsium arvense.</i>
<i>Vicia Cracca.</i>	<i>Centaurea scabiosa.</i>

entre lesquels surgissent en nombre les *Euphorbia Segueriana*, puis les:

<i>Carex obesa</i> et <i>glauca</i> rares.	<i>Thymus serpyllum</i> ssp.
<i>Silene Otites.</i>	<i>Veronica spicata.</i>
<i>Tunica saxifraga.</i>	<i>Galium verum.</i>
<i>Potentilla Gaudini.</i>	<i>Achillea setacea.</i>
<i>Teucrium chamaedrys.</i>	

Cette dune présente à l'Est un hiatus de près de cent mètres, occupé par des terrains plus ou moins vagues, puis elle reprend le même aspect avec en plus les *Berberis*, *Quercus pedunculata*, rare, *Salix triandra* et *nigricans*.

En avançant toujours à l'Est, on trouve un nouveau hiatus d'une zone de mètres carrés où le sable a été enlevé récemment. Un changement à vue à vue se produit dans les facies de la flore. C'est que cette partie n'a pas été touchée et est restée telle que la nature l'avait faite. De rudérale la flore devient xérophile à un haut degré. Le boisement atteste que la hache n'y a pas porté ses coups de longtemps, car les arbres y sont élevés, branchus et manifestent clairement par la direction de leurs troncs et de leurs branches, les assauts qu'ils subissent de la bise qui y règne continuellement. Nous notons :

<i>Salix triandra.</i>	<i>Frangula alnus.</i>
» <i>nigricans.</i>	<i>Rhamnus catharticus.</i>
<i>Betula pendula.</i>	<i>Viburnum Opulus</i> rare.
<i>Quercus sessiliflora.</i>	» <i>Lantana</i> cc.
<i>Berberis vulgaris.</i>	

Autour de ces buissons et de ces arbres ont poussé de nombreux *Calamagrostis Epigeios*, *Asparagus officinalis* et *Euphorbia Seguieriana*.

Les friches voisines ont aussi envoyée quelques représentants, tels que : *Agrostis alba*, *Brachypodium pinnatum* et *Cirsium arvense*, en exemplaires peu nombreux. Les pelouses découvertes, au gazon clairsemé, ont la composition suivante : d'abord de très nombreux *Artemisia campestris*, accompagnés des *Asparagus officinalis*, *Euphorbia Seguieriana* et *Silene Otites*. Ensuite :

<i>Carex obesa</i> rare.	<i>P. Gaudini.</i>
» <i>glauca</i> cc.	<i>Rosa canina.</i>
<i>Poa bulbosa vivipara.</i>	<i>Viola rupestris.</i>
<i>Kæleria cristata.</i>	<i>Helianthemum nummularium.</i>
<i>Melica nutans.</i>	<i>Teucrium Chamaedrys.</i>
<i>Polygonatum officinale.</i>	<i>Satureja acinos.</i>
<i>Orchis Morio.</i>	<i>Thymus serpyllum</i> ssp.
<i>Tunica saxifraga.</i>	<i>Asperula cynanchica montana.</i>
<i>Minuartia fasciculata</i> CC.	<i>Galium verum.</i>
<i>Anemone montana</i> CC.	<i>Veronica spicata.</i>
<i>Alyssum Alyssoides.</i>	<i>Achillea setacea.</i>
<i>Potentilla verna.</i>	<i>Hieracium florentinum.</i>

Partout où le sol dénudé par les affouillements des bestiaux laisse voir le sable, un certain nombre de mousses à pris pied. Ce

sont les: *Tortella inclinata*, qui forment le fond bryologique et avec elle les :

Tortula ruralis.

» *montana.*

Leucodon sciuroïdes.

Tnidium abietinum.

En passant nous remarquons sur des souches du bord, à demi déchaussées et dont les troncs brunis portent les traces d'anciens enfouissements, des racines adventives à 30 et 50 cm. au-dessus du sol. Par ci par là on voit de rares *Erucastrum*.

En juillet 1922, les talus de cette dune étaient complètement perforés de galeries d'hyménoptères.

Le talus de déblai, tourné vers le haut de la vallée, est occupé par un épais maquis d'*Hippophaë* auquel se mêlent quelques *Betula* et *Rosa canina*. Dans la pente l'*Euphorbia Seguieriana* a poussé en nombre et cache les ouvertures des tanières de renards.

Nous abordons maintenant les *dunes des Indes* situées l'une près de l'autre à 200 mètres plus à l'Est. Ces dunes forment la pointe orientale de l'ancien massif.

La première et la principale a une superficie de 100×50 mètres carrés et une hauteur moyenne de 6 à 7 mètres. Les abords W tout récemment exploités se sont regarnis d'une florule où nous notons:

Bromus squarrosus.

» *tectorum*

Agropyrum repens.

Erucastrum obtusangulum.

Euphorbia Seguieriana.

Centaurea Scabiosa.

La partie supérieure est une prairie que l'on fauche toutes les années et où le bétail n'a pas d'accès. C'est dire que le gazonnement y est très dense. La bordure N de la crête portait encore en 1910 un petit bosquet de *Pinus silvestris* avec quelques *Juniperus communis*. Il reste les végétaux ligneux suivants, qui sont grands et de belle venue.

Betula pendula.

Populus alba.

» *nigra.*

» *tremula.*

Quercus pedunculata.

» *sessiliflora.*

Berberis vulgaris.

Rhamnus catharticus.

» *Frangula.*

Ici comme aux Crettes, les arbres portent les traces de l'action de la bise.

La prairie donne la liste suivante:

Peucedanum oreoselinum et *Galium verum* dominants, ensuite :

<i>Kæleria cristata.</i>	<i>Anthyllis vulneraria.</i>
<i>Agropyrum repens.</i>	<i>Oxytropis Halleri velutina</i> C!
<i>Carex obesa</i> rare.	<i>Astragalus onobrychis</i> C!
» <i>glauca</i> cc.	<i>Onobrychis viciaefolia.</i>
<i>Asparagus officinalis.</i>	<i>Polygala austriaca.</i>
<i>Polygonatum officinale.</i>	<i>Euphorbia Seguieriana.</i>
<i>Allium sphaerocephalum.</i>	<i>Heliathemum vulgare.</i>
<i>Orchis Morio.</i>	<i>Viola rupestris.</i>
<i>Ophrys apifera</i> rare, 1916.	<i>Vincetoxicum officinale</i> CC.
<i>Silene Otites.</i>	<i>Cuscuta Epithymum.</i>
<i>Tunica Saxifraga.</i>	<i>Myosotis collina.</i>
<i>Dianthus</i> ssp. <i>silvester.</i>	<i>Teucrium Chamaedrys.</i>
<i>Anemone montana</i> CC.	<i>Stachys rectus.</i>
<i>Ranunculus bulbosus.</i>	<i>Thymus serpyllum</i> ssp. —
<i>Arabis hirsuta.</i>	<i>Veronica prostrata</i> et <i>spicata.</i>
<i>Sempervivum tectorum.</i>	<i>Rhinanthus hirsutus.</i>
<i>Potentilla verna.</i>	<i>Asperula cynanchica</i> montana.
» <i>Gaudini.</i>	<i>Campanula cochlearifolia.</i>
<i>Medicago Lupulina.</i>	<i>Achillea millefolium.</i>
<i>Trifolium minus.</i>	» <i>setacea</i> etc.

A l'Est cette dune descend en pente douce vers les prairies marécageuses qu'elle domine encore d'un demi mètre. Cette partie est occupée par un taillis clairsemé de:

<i>Populus alba.</i>	<i>Betula pendula.</i>
» <i>nigra.</i>	<i>Tillia parvifolia.</i>

de fort belle venue. Sous leur ombrage on trouve pèle mèle:

<i>Epipactis palustris.</i>	<i>Peucedanum oreoselinum.</i>
<i>Thalictrum flavum.</i>	<i>Rhinanthus hirsutus,</i> etc.
<i>Anemone montana.</i>	

Au S. W. les roseaux montent quelque peu sur la dune, tandis que les *anémones* descendent à même la prairie marécageuse! A quelques pas plus au N. il y a une autre dune de mêmes dimensions, baissée à 80 cm. Son exploitation étant toute récente, la flore y a un caractère rudéral des plus accusés.

PLANTES INTÉRESSANTES DES DUNES

Un bon nombre de plantes de nos dunes offrent un certain intérêt, en ce qu'elles montrent que pour la flore ces stations sont tributaires des collines voisines, de *Branson* et de *Guercet-Charrat*. Ce sont les espèces suivantes :

1. Pour toutes les dunes :

<i>Carex obesa.</i>	<i>Viola rupestris.</i>
» <i>glauca.</i>	<i>Satureja Acinos.</i>
<i>Asparagus officinalis.</i>	<i>Asperula cynanchica montana</i>
<i>Silene Otites.</i>	<i>Veronica spicata.</i>
<i>Sedum maximum.</i>	<i>Minuartia fasciculata.</i>
<i>Polygala austriaca.</i>	<i>Peucedanum oreoselinum.</i>
<i>Potentilla Gaudini.</i>	
» <i>verna.</i>	

2. Pour celles du Câpioz :

<i>Poa concinna.</i>	<i>Sedum rupestre.</i>
<i>Phleum Bæhmeri.</i>	<i>Veronica spicata.</i>
<i>Eragrostis minor.</i>	<i>Euphrasia ericetorum.</i>
<i>Festuca vallesiaca.</i>	» <i>lutea.</i>
<i>Allium sphaerocephalum.</i>	<i>Sherardia arvensis.</i>
<i>Orchis Morio.</i>	<i>Erigeron acer.</i>
<i>Cerastium semidecandrum.</i>	<i>Achillea nobilis.</i>
» <i>glutinosum.</i>	<i>Achillea setacea.</i>
<i>Turritis glabra.</i>	<i>Scorzonera austriaca.</i>
<i>Astragalus onobrychis.</i>	<i>Chondrilla Juncea.</i>
<i>Onobrychis arenaria.</i>	<i>Taraxacum laevigatum.</i>

Comme on le voit, le groupe du Câpioz est aussi le plus riche en spécialités.

3. Pour celles des Chantons :

<i>Erysimum helveticum.</i>	<i>Veronica prostrata.</i>
-----------------------------	----------------------------

4. Pour celles des Crettes-Indes :

<i>Allium sphaerocephalum.</i>	<i>Astragalus onobrychis.</i>
<i>Orchis Morio.</i>	<i>Anthyllis vulneraria.</i>
<i>Ophrys apifera.</i>	<i>Stachys rectus</i>
<i>Sempervivum tectorum.</i>	<i>Veronica prostrata.</i>

Oxytropis Halleri-velutina.

Myosotis collina.

Achillea setacea.

Nous voici arrivé au terme de notre travail, qui n'a d'autre prétention que de fixer l'image d'un des coins les plus ignorés du *Vieux pays* à la veille d'une complète transformation.
